

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'assidue qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des Nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 22 mai 1945

VOLUME XXXVI — No 116

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: 3361
Rédaction: 3361
Gérant: 3361

Octroi de \$800,000 à l'Université de Montréal (Voir en page 3)

Ne craignez rien: s'il le faut il pourra rapidement changer son fusil d'épaule...

Comment la "Winnipeg Free Press" invite à la confiance ceux de ses amis conscriptionnistes que pourrait inquiéter l'attitude actuelle de M. King
Quelques réflexions de portée générale sur un texte significatif

Il sera forcément beaucoup question de la conscription au cours des semaines prochaines.

M. Bracken demande formellement qu'on l'applique à la guerre du Pacifique. Toute une presse lui fait écho. Les arguments que l'on emploie sont exactement ceux que l'on a fait valoir et devant lesquels, à moins que ce ne soit devant la puissance et la persistance des gens qui les manient, M. King s'est incliné déjà. On insiste sur ce point que ni la Grande-Bretagne ni les Etats-Unis, en dépit des événements d'Europe, n'ont renoncé au service obligatoire.

Le chef du gouvernement a repris, quant à la guerre du Pacifique, le thème et presque les formules qu'il utilisait au début de la guerre européenne: notre participation sera limitée, elle sera volontaire.

Il peut être intéressant de noter que ces restrictions verbales ne paraissent pas inquiéter outre mesure certains partisans de la participation à fond.

C'est ainsi que, la semaine dernière, le 17 mai exactement, la Winnipeg Free Press, le principal journal libéral de l'Ouest (et, probablement du pays), commentant de récentes déclarations de M. Bracken, disait:

Il [le chef du parti progressiste-conservateur] a dit que la conscription devrait être continuée pour des raisons d'équité. En ceci il offrait des opinions depuis longtemps exprimées par la Free Press. Mais, d'une façon, il n'a discuté les motifs qui ont poussé le premier ministre à suivre une autre voie. L'intention de M. King, c'est d'éviter la continuation de la conscription pour éviter d'autre discord et amertume à l'intérieur du pays. C'est là un motif louable. Mais l'histoire de M. King prouve que l'on ne permettra à rien de gêner l'efficacité de l'effort de guerre du Canada. S'il surgit, dans la guerre avec le Japon, une situation semblable à celle qui a provoqué la crise des effectifs de novembre 1944, on peut avec confiance compter qu'un changement de politique sera promptement effectué. (He said that the draft should be continued on grounds of equity. In this he offered opinions long since expressed by the Free Press. But he did not cope, in any way, with the reasons which impelled the Prime Minister to take another line. What Mr. King has in mind is to avoid a continuation of the draft in order to avert further internal strife and bitterness. This is a worthy motive. But Mr. King's record proves that nothing is to be allowed to subvert the effectiveness of Canada's war effort. If a situation arises in the war with Japan similar to that which evoked the manpower crisis of November 1944, it can be confidently expected that a change of policy will be promptly made.)

La Free Press concluait:

A la lumière de ce qui s'est passé depuis 1939, il est ridicule d'imaginer que M. King, pour l'amour de quelque prétendu avantage politique, affaiblisse la campagne pour un effort de guerre intensif et efficace. (In the light of events since 1939, it is ludicrous to imagine that Mr. King, for the sake of some supposed political advantage, will weaken the drive for an intensive and effective war effort.)

Ainsi se développe la campagne. Chez nous, on présente M. King comme le grand champion du volontariat:

La session provinciale

Nouveaux projets de lois du gouvernement

Issue imprévue à la motion Laurendeau sur le logement — Quatre mesures nouvelles du premier ministre Duplessis, dont l'une prévoit l'établissement d'une clinique d'aide à l'enfance auprès de la Cour des jeunes délinquants — Un bill de M. Bourque pour la création d'un département des ressources hydrauliques — A propos de l'Aluminum Company of Canada et des difficultés ouvrières

Par Louis ROBILLARD

Québec, 22-V-45. — M. Duplessis s'empare du feuillet à mesure qu'il le vide. Pour sa part, le premier ministre vient d'inscrire quatre mesures nouvelles. En voici les titres: Loi modifiant la loi des agents de recouvrement; loi instituant une clinique de l'aide à l'enfance; loi modifiant la loi pour venir en aide à l'Université de Montréal; loi modifiant la loi du service civil.

Le bill Duplessis (54) autorise l'établissement d'une clinique de l'aide à l'enfance auprès de la Cour des jeunes délinquants de Montréal, afin d'assister les juges de ce tribunal dans la recherche des circonstances particulières à chaque cas de délits, des facteurs dont il y a lieu de tenir compte et des remèdes qu'il convient d'y appliquer. Nous ne connaissons pas encore le texte du projet de loi qui concerne l'Université de Montréal, non plus que celui relatif au service civil.

Un bill de M. Bourque, ministre des Terres et Forêts, constitue un département des ressources hy-

drauliques, au sein de ce ministère. Une loi adoptée hier soir et présentée par M. Bourque, prolonge jusqu'à six mois après sa démission la loi des agents de recouvrement; la loi instituant une clinique de l'aide à l'enfance; loi modifiant la loi pour venir en aide à l'Université de Montréal; loi modifiant la loi du service civil.

La motion Laurendeau sur le logement

La motion Laurendeau sur le lo-

(Suite à la page 2)

L'actualité

Grandeurs et misères

(par Rouk)

Est-il rien sur la terre Qui soit plus surprenant Que la grande misère...

du pauvre célibataire! Telle est la plainte qui monte des lèvres d'un célibataire ontarien qui en écrit à son journal.

Et il formule contre la gent mariée un puissant réquisitoire: "Pour les hommes mariés avec enfants il y a les allocations familiales; les gens mariés, avec ou sans enfants, bénéficient d'exemptions d'impôt sur le revenu; pour les hommes mariés, on a des exemptions et des suris de service militaire; on a des maisons et des projets de maisons pour les vétérans mariés. Et qu'offre-t-on au jeune célibataire, sinon de porter le fardeau de tout le monde?"

Il continue avec une sorte de farouche lyrisme. "Nous protégeons les hommes mariés mais nous n'offrons rien que des sacrifices aux célibataires, à tel point qu'ils ne peuvent pas décemment espérer se marier un jour."

L'homme marié, dit-il, reste confortablement au coin du feu, pendant que les célibataires vont se battre pour lui.

Du fond des âges la même plainte s'élève. Dans l'antiquité le célibataire endurci était frappé d'infamie, considéré comme un être nuisible à la communauté, comme le frelon dans la ruche des abeilles.

Plutarque, parlant de la vie à Sparte, raconte ceci: "Lycurge attachait au célibataire une note d'infamie; les célibataires étaient exclus des combats gymniques des filles, et les magistrats les obligeaient pendant l'hiver de faire le tour de la place, tout nus, en chantant une chanson faite contre eux, et qui disait qu'ils étaient punis avec justice pour avoir désobéi aux lois. Dans leur vieillesse, ils

(suite à la page sept)

Bloc-notes

(par Emile Benoist)

Syndicalisme et politique

Des syndicats ouvriers et des fédérations de syndicats ouvriers, tous et toutes à teinte plus ou moins internationale, paraissent enlever pour de bon dans la bagarre électorale qui trouvera sa solution, même si ce n'est que d'une solution fort précaire, dans le scrutin du 11 juin.

Le Canadian Congress of Labor a, par exemple, son comité d'action politique dont les membres doivent entreprendre, incessamment, à Montréal, une cabale de porte en porte, dans toutes les familles dont un membre fait partie du Congress, en vue de les induire à accorder leurs suffrages à six candidats du parti de la C.C.F. (la Co-Operative Commonwealth Federation), qui se présentent dans des circonscriptions montréalaises. Le Canadian Congress of Labor est tellement canadien qu'il comprend un certain nombre de syndicats qui lui sont affiliés et qui le sont aussi à la grande organisation fondée aux Etats-Unis par le très renommé John L. Lewis, le C.I.O., de son nom tout au long, le Committee for Industrial Organization, en vue de l'établissement de syndicats et d'unions dans le sens vertical, c'est-à-dire par industrie, et non pas, comme c'est le cas avec l'American Federation of Labor, par corps de métier.

L'un des syndicats qui sont affiliés en même temps au Canadian Congress et au C.I.O., l'United Steel Workers of America, a précisément son propre comité d'action politique, par le moyen duquel il entend donner son appui entier, complet (all out), aux six candidats de la C.C.F., parce qu'ils sont membres de syndicats ouvriers, soit le Committee of Industrial Organization, soit encore le Canadian Congress of Labor ou l'American Federation of Labor.

Cette dernière, dont le caractère international est bien connu et depuis longtemps, qui a des affiliations nombreuses avec le Trades and Labor Congress of Canada, possède aussi des comités d'action politique, mais qui n'espouseraient pas, tout en étant très actif d'ici le scrutin du 11 juin, la cause d'aucun parti, d'aucun candidat en particulier. Propagandistes et cabaleurs de l'American Federation of Labor s'en tiendraient

(suite à la page sept)

Le carnet du grincheux

Le journal de M. Adélard Godbout annonce qu'il fait campagne pour M. Mackenzie King et le parti libéral fédéral. "Il nous faut sauver M. King et son gouvernement", écrit le journal en question.

Quant à M. Godbout, il est allé lui-même parler dimanche pour un candidat de M. King.

Or ce journal fut fondé par M. Godbout au lendemain de la déclaration faite en décembre dernier, où il disait: "Pour ma part, avec regret, mais dédaigneusement, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa persistera dans son attitude subtile, imprévue et inexplicable, il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que je dirige."

C'est aussi le même M. Godbout qui disait:

"Comme chef du parti libéral de la province de Québec, je vous affirme avec toute la force dont je suis capable que le gouvernement d'Ottawa ne décrètera jamais la conscription militaire tant que nous laisserons la politique libérale diriger vos destinées. Et si mes paroles ne sont pas assez vigoureuses, si vous pensez qu'elles sont peut-être dictées par les circonstances, JE M'ENGAGE SUR L'HONNEUR, EN PESANT CHACUN DE CES MOTS, A QUITTER MON PARTI ET MÊME A LE COMBATTRE, SI UN SEUL CANADIEN FRANÇAIS, D'ICI LA FIN DES HOSTILITES EN EUROPE, EST MOBILISE CONTRE SON GRE, sous un régime libéral."

C'est aussi le même monsieur qui votait, il y a deux mois à peine, une motion pour reprocher à M. King, d'avoir "renié ses engagements les plus sacrés".

Il reste rouge à Québec et rouge à Ottawa, pas un rouge teinté de rose, pas un rouge décoloré, mais un rouge sang.

Pourquoi choisir Bracken, avec une vieille conscription, quand King en a une toute flamboyante neuve?

Tomber de King en Bracken, c'est tomber de Charybde en Scylla. Aussi bien éviter les deux.

Le Grincheux

22-V-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Tous les hommes leignent d'aimer la vérité, et c'est une des grandes preuves de l'obligation qu'ils sont de l'aimer véritablement."

LAMENNAIS

Ils consentent à ce que les Cinq puissent empêcher tout recours à la force, mais s'opposent au veto sur les moyens pacifiques de résoudre les conflits — Nouvelle phase de la question polonaise — L'Angleterre aura probablement des élections générales en juillet

Les trois grandes puissances ont dû faire face hier à San-Francisco à une opposition générale des petits pays contre la procédure élaborée à Yalta pour le vote au Conseil de sécurité. C'était à prévoir car le droit de veto reconnu aux Cinq menace de rendre l'organisation internationale absolument inopérante. L'ancienne Société des Nations n'avait pas grand pouvoir de coercition, mais au moins on pouvait faire étudier les problèmes, ce qui est un premier pas vers la solution.

Il semble que la formule d'Yalta ne permettra même pas l'étude d'une question épineuse sans le consentement unanime des grandes puissances. A la suite des demandes de précisions des petits pays, les Trois ont été amenés à exposer leur interprétation du droit de veto et on a constaté qu'ils ne s'entendent pas tout à fait. A Dumbarton-Oaks les quatre grandes puissances d'alors avaient convenu, sur les instances de la Russie, de se réserver un droit de veto général. La campagne d'opinion lancée contre cette décision porta surtout contre le droit d'un pays d'être juge dans sa propre cause.

C'est donc sur ce point que les Trois ont négocié à Yalta. La Russie prétend qu'elle n'a cédé que sur ce point-là, et seulement en ce qui concerne les moyens de règlement pacifique d'un conflit. Les Etats-Unis se rangent du côté de la Russie quant à cette interprétation, mais les membres de la délégation de Washington n'aiment pas plus cette formule que les petits pays qui la combattent; toutefois cette délégation veut honorer la promesse d'Yalta. La délégation anglaise n'est cependant pas complètement ralliée à cette interprétation; sir Alexander Cadogan estime qu'en certaines circonstances les Cinq n'auraient pas le droit de veto contre des propositions pour le règlement pacifique de conflits où ils ne sont pas intéressés; mais d'autres délégués britanniques partagent l'opinion de la Russie et des Etats-Unis.

Pour préciser la portée de l'accord d'Yalta, les tenants de l'interprétation de Moscou et de Washington ont donné une longue liste d'exemples. En voici un qui illustre bien la situation, puisqu'on y met en présence des pays qui sont dans les zones russe et anglaise. Supposons qu'un conflit surgisse entre la Grèce et la Bulgarie, chacune des cinq grandes puissances peut mettre son veto: 1o, à une proposition que le Conseil de sécurité fasse enquête pour voir si l'affaire menace la paix et la sécurité; 2o, à une décision du Conseil de sécurité que le conflit menace la paix et qu'il convient que le Conseil poursuive l'étude du problème; 3o, à une proposition d'envoyer une commission s'enquérir des faits sur place afin que le Conseil dispose de renseignements qui lui permettent de fonder ses décisions.

Les petits pays soutiennent que les grandes puissances reçoivent par là le pouvoir d'encourager un conflit entre deux pays en prenant au Conseil l'attitude que l'affaire ne menace pas la paix internationale, et en empêchant ainsi toute enquête à ce sujet. Les positions sont donc assez tranchées; les petits pays sont disposés à accepter le droit de veto des grandes puissances sur toute décision d'employer la force contre un pays qui menace la paix; mais ils soutiennent que pour les moyens de règlement pacifiques, le droit de veto ne devrait pas exister.

Il reste à voir si les petits pays insisteront pour faire triompher ce point de vue, et pour le cas où ils réussiraient à remporter là-dessus une majorité, si la Russie décidera de se retirer de l'organisation internationale. Cette dernière hypothèse est peu probable, car même si le veto des Cinq était ainsi diminué, il leur resterait tout de même le plus important: le pouvoir d'empêcher tout usage de la force — armée internationale ou sanctions économiques.

La paix n'est pas encore conclue et déjà le monde est bien loin de la Charte de l'Atlantique. Même en acceptant d'abdiquer en faveur des Cinq tous les moyens de coercition, les petits pays se voient nier par la Russie le droit de faire étudier et discuter par le Conseil de sécurité les problèmes qu'ils jugent dangereux pour la paix. Pourtant il n'y a pas lieu d'être surpris; tout cela était en germe dans la question polonaise; les derniers développements de ce problème ne sont pas encourageants.

LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE

Après la déclaration de M. Staline samedi il ne reste qu'un recours: une autre conférence de Trois. Le dictateur russe a en effet posé trois conditions "élémentaires" au règlement de la question polonaise. Pourtant il ne s'agit plus de l'ensemble du problème, mais d'un aspect qui autrefois semblait secondaire et facile.

M. Staline dit que: 1o, il faut que le "gouvernement" actuel de Varsovie soit reconnu comme le noyau autour duquel sera constitué le gouvernement d'unité nationale; c'est une nouvelle affirmation de l'interprétation russe donnée à la Déclaration de Crimée, et qui s'oppose complètement à l'interprétation anglo-américaine; selon cette dernière on a convenu à Yalta de réorganiser en neuf le gouvernement de Varsovie sur des bases plus larges, et non d'élargir les cadres du régime pro-soviétique installé à Varsovie par l'armée rouge.

La deuxième condition de M. Staline, c'est que tout futur gouvernement de Pologne devra suivre à l'égard de la Russie une politique amicale, et non une politique de "cordon sanitaire" dirigée contre l'Union soviétique. L'on a ici un nouvel exemple de la tactique de M. Molotov à San-Francisco; les Russes négocient, font un compromis, encaissent la part cédée par l'autre partie, puis reprennent à neuf la négociation en remettant en question ce qu'ils avaient déjà concédé dans le compromis antérieur.

A San-Francisco, on s'en souvient, les Etats-Unis ont obtenu le vote nécessaire des pays de l'Amérique

latine en faveur des trois votes de la Russie dans l'Assemblée générale en promettant l'admission de l'Argentine; une fois les trois votes accordés, M. Molotov a combattu l'admission de l'Argentine, exigeant pour son adhésion l'invitation du gouvernement actuel de Varsovie.

A Yalta, M. Staline a exigé 46.5% du territoire polonais, et son principal argument c'était qu'il avait besoin d'une frontière moins ouverte aux invasions; la nouvelle frontière suit des cours d'eau sur la plus forte partie de son tracé: au centre elle s'appuie sur la Boug, au nord sur le Niémen, au sud sur le Dniéster. La Russie a donc obtenu, autant que cela peut se faire dans les plaines du nord de l'Europe, une frontière naturelle; en retour de cette concession, M. Staline a consenti à une réorganisation plus démocratique du gouvernement polonais.

Mais il exige maintenant que le nouveau gouvernement soit ami de la Russie; comme la Russie est sous le régime communiste totalitaire, cela veut dire un gouvernement pro-soviétique, et non plus démocratique. Le peuple polonais est catholique, donc anticommuniste, et s'il a le droit à l'indépendance et au gouvernement autonome, son gouvernement doit refléter cette attitude; Moscou exige néanmoins que le nouveau gouvernement remplisse les conditions voulues pour que la Russie le juge amical; c'est donc reprendre la promesse faite d'une réorganisation démocratique. De plus, M. Staline précise que ce gouvernement ne doit pas suivre la politique du cordon sanitaire, ce qui équivaut dans une certaine mesure au moins, à reprendre l'argument de la sécurité des frontières qui a servi aux réclamations territoriales. Tout est donc sans cesse remis en question; aucune concession n'apaise l'appétit impérialiste de l'Union soviétique.

Où donc s'arrêtera cette politique de conciliation des Alliés d'Occident? Ils ont cédé à l'influence russe toute l'Europe centrale; à San-Francisco ils veulent lui faire reconnaître un droit de regard sur l'univers; bientôt il faudra satisfaire d'autres exigences du côté de la Chine et dans le Proche-Orient. A Trieste ils ont montré les dents et il semble que la leçon ait été entendue. Le maréchal Tito, probablement sur le conseil de Moscou, paraît plus conciliant. On dit à Londres que les Yougoslaves sont prêts à négocier une entente temporaire au sujet de l'occupation, à discuter avec l'Italie le statut permanent du territoire contesté et à présenter leur réclamation à la conférence de la paix; les partisans de Tito sont encore dans le port, mais le quartier général des troupes yougoslaves a quitté la ville.

POLITIQUE ANGLAISE

Le parti travailliste anglais ayant décidé de se retirer du gouvernement de coalition du Royaume-Uni, l'on s'attend à ce que le premier ministre Churchill demande au roi ces jours-ci de dissoudre le parlement. Dans les milieux politiques on dit que si la dissolution est annoncée d'ici à jeudi l'élection sera probablement fixée au 5 juillet; on laisserait environ trois semaines au parlement actuel pour terminer les affaires en cours. Si M. Churchill atteint au 30 mai, le scrutin aurait lieu le 11 juillet.

Le gouvernement de coalition avait été constitué en 1940, aux jours sombres de la retraite de Dunkerque. Les ministres travaillistes du cabinet, comme M. Bevin, étaient disposés à continuer leur collaboration avec M. Churchill jusqu'à la victoire finale dans le Pacifique; mais les députés et les autres dirigeants du parti, qui ne participaient pas aux avantages du pouvoir, étaient impatients de mettre fin à cette alliance et de tenter leurs chances électorales. A la convention du parti à Blackpool, hier, 1,100 délégués ont refusé de continuer la participation de leurs représentants au gouvernement. Lorsque le président a demandé: Etes-vous en faveur que nos ministres demeurent dans le gouvernement jusqu'à la fin de la guerre contre le Japon? Deux mains seulement se sont levées. Les dirigeants du parti avaient auparavant réclamé des élections générales pour l'automne prochain, et avaient rejeté l'offre de M. Churchill de tenir un référendum pour décider par "oui" ou par "non" si le terme d'office du présent parlement devait être prolongé. M. Attlee a dit que cette suggestion sentait le fascisme.

Les ministres travaillistes vont donc démissionner incessamment pour se lancer dans la campagne électorale; les ministres libéraux en feront autant. M. Churchill aura à nommer une trentaine de ministres et de secrétaires parlementaires pour compléter son gouvernement intérimaire.

Le secrétaire de l'Intérieur, M. Morrison, a donné dès aujourd'hui devant le congrès de Blackpool le thème de la campagne travailliste. Il a annoncé un programme de cinq ans, fondé sur le contrôle des banques et de la finance, des monopoles et des cartels, de l'économie et des prix; il a ajouté que les premières industries qui seraient nationalisées par un gouvernement travailliste seraient les transports intérieurs et les aciéries.

La décision du parti travailliste aura des répercussions sur la politique internationale. Elle survient au moment où les problèmes urgents et épineux ont provoqué les pronostics d'une nouvelle conférence des Trois. Mais une fois le parlement dissous, le gouvernement se borne à expédier les affaires de routine; M. Churchill ne serait pas considéré comme ayant l'autorité voulue pour participer à une conférence internationale. Sans compter le fait qu'il devra faire sa campagne électorale. Le prochain scrutin est en effet difficile à prévoir. L'Angleterre n'a pas eu d'élections générales depuis dix ans; cela veut dire qu'une grande partie de l'électorat actuel votera pour la première fois. La conférence des Trois devra donc forcément être ajournée à la fin de juillet ou au mois d'août.

Paul SAURIOL

22-V-45

La session provinciale

(suite de la première page)

gement a eu une issue imprévisible hier soir.

Depuis le 13 mars, le député de Laurier avait inscrit la motion suivante au feuillet de la Chambre: "Que cette Chambre, devant l'urgence du problème du logement, exprime l'opinion que le gouvernement provincial s'occupe immédiatement à y apporter les solutions qui s'imposent."

M. Duplessis appelle cette motion dans la soirée. Précédemment, il avait demandé à M. Willie Morin de continuer l'exposé de sa motion sur la marine marchande commencée il y a plusieurs jours. Le député de Québec-Centre n'était pas prêt. M. André Laurendeau, bien que pris par surprise, trace un tableau fouillé de la situation du logement dans la province de Québec. A Montréal, plus de 1,000 familles vivent dans des caves et des entrepôts. D'autres sont entassés dans de petites pièces et y logent à deux ou à trois. Les enfants manquent d'air. Cette promiscuité est déplorable pour la morale comme pour l'hygiène.

Par ailleurs, les statistiques révèlent que peu de familles possèdent des loyers à elles; Montréal, Québec, Verdun, Trois-Rivières, possèdent peu de propriétaires. Le problème est urgent et appelle une solution immédiate. Mais cette situation déplorable provient de plusieurs facteurs. Elle vient en premier lieu de l'inaction des gouvernements et de M. Laurendeau blâme tous les gouvernements: en second lieu, les travaux de guerre et ses déplacements de population ont aggravé cette pénurie de logements dans les villes.

M. Laurendeau reproche aux gouvernements leur manque de vision et leur inaction. Il aurait fallu imposer des plans d'ensemble et entreprendre de grands travaux de bâtiment. M. Laurendeau place la responsabilité sur le gouvernement fédéral et sur le pouvoir central.

Le député cite de nombreuses statistiques à son appui. Il demande que le gouvernement provincial entreprenne des démarches afin d'obtenir la levée des restrictions sur les matériaux de construction. Cette initiative appartient au gouvernement québécois, dit M. Laurendeau.

Le député de Laurier propose une amélioration de la loi de l'habitation adoptée l'année dernière de façon à aider les petits constructeurs.

Au surplus, le gouvernement provincial devrait entreprendre la suppression des taudis par l'imposition de plans d'ensemble et l'organisation de grands centres. Il suggère la création d'une commission du logement.

Le chef provincial du Bloc insiste sur le caractère aigu et insurmontable du problème de l'habitation dans la province; il en réclame la solution immédiate de la part des gouvernements québécois. Il demande pour la famille nombreuse du Québec des habitations vraiment familiales.

MM. J.-A. Francoeur et Hormidas Delisle prennent aussi part au débat. M. Francoeur censure surtout les amis de l'Union nationale pour la pénurie de logements à Montréal, et M. Delisle jette la pierre aux administrateurs montréalais, sympathisants libéraux.

Motion Larivière

Puis, M. Nil Larivière, Union nationale de Témiscouma, propose que la Chambre passe immédiatement à une autre motion de M. Lau-

rendeau sur le salaire raisonnable à assurer aux instituteurs et aux institutrices, par le moyen de subventions aux commissions scolaires.

Cette motion Larivière arrête la discussion sur la motion Laurendeau relative au logement, note M. Godbout. Personne ne se levait pour parler sur cette motion, dit M. Duplessis. Cette procédure a pour effet d'empêcher une réplique de M. Laurendeau et la prise d'un vote sur la question du logement où M. Laurendeau blâmait le gouvernement, fait observer M. Chaloult. La motion Larivière est mise aux voix. Elle est acceptée par un vote de 36 contre 20. Les libéraux avec MM. Laurendeau, Bergeron et Chaloult votent contre. M. Laurendeau propose l'ajournement du débat sur sa seconde motion concernant les augmentations de salaires des instituteurs et des institutrices.

Le budget de l'agriculture

On étudie le budget de l'Agriculture. M. Godbout dirige le débat. M. Laurent Barré donne les explications.

M. Godbout revient sur les chiffres qu'il a donnés l'autre soir à la Chambre au sujet des augmentations de traitement à l'Agriculture depuis 1936 et où il veut montrer que les employés de ce département ont été traités avec justice, quelle que fût leur couleur politique. M. Barré fera la même affirmation en ce qui concerne son attitude depuis son entrée en fonctions.

Le chef de l'opposition affirme qu'il a voulu placer le ministère de l'Agriculture sur une base d'affaires et d'efficacité et qu'il n'a refusé aucune recommandation.

M. Barré, interrogé par M. Godbout au sujet des traitements à l'Agriculture, dit que la tendance porte vers la diminution du nombre des employés et vers les augmentations de salaires. Le budget prévoit la dépense de \$620,000 pour le service civil intérieur et d'une somme de \$971,000 au chapitre du service civil extérieur.

M. Godbout plaide pour la Commission du service civil et en réclame le rétablissement. M. Duplessis annonce à ce moment une loi pour la classification des employés civils.

M. Barré déclare qu'il a pris comme politique de ne congédier personne sans motif sérieux. M. Godbout l'en félicite et voudrait que les autres ministres fissent de même. Le chef de l'opposition prétend que le commissaire du service civil se fie à la recommandation d'un fonctionnaire, cite le cas de M. J.-M. Arsenault, de Sainte-Anne-des-Monts. M. Duplessis fait l'éloge de M. J.-E. Laforte et fait observer qu'on ne doit pas discuter d'une cause pendante devant les tribunaux.

M. Jean-Charles Magnan

Un peu plus tard, il se développe un long débat au sujet de M. Jean-Charles Magnan, chef de l'enseignement agricole et candidat indépendant dans Portneuf à l'élection du 11 juin.

M. Barré explique que M. Magnan a demandé de prendre ses trois semaines de vacances régulières auxquelles il a droit. Toutefois, M. Magnan n'a pas consulté M. Barré puisqu'il se tenait absent. Mais le ministre dit qu'il considère qu'un employé civil reste libre de faire de la politique. Il a referé son cas aux officiers en loi au sujet du paiement des vacances de M. Magnan.

M. Godbout soutient que la loi du service civil n'autorise pas un ministre à payer un employé qui fait de la politique.

M. Duplessis déclare que M. Magnan est allé voir le premier ministre, en l'absence de M. Barré. M. Magnan était accompagné d'une nombreuse délégation de Portneuf. M. Duplessis a répondu à M. Magnan que s'il décidait de se porter candidat, il faisait son devoir et qu'il considérerait que la présence de M. Magnan au parlement fédéral serait une précieuse acquisition. M. Duplessis n'avait pas d'objection à la candidature de M. Magnan. De plus, le premier ministre ajoute que s'il était élu de Portneuf il voterait en faveur de M. Magnan. Le chef du gouvernement souhaite voir élire à Ottawa une phalange de députés qui placeront l'intérêt de la province et du pays au-dessus des intérêts de parti. Questionné par M. Bienvenue, M. Duplessis répond qu'aux Trois-Rivières il n'accorde-t-elle certainement pas son vote à un candidat de Brackén.

Indépendant

Le premier ministre réaffirme qu'il est indépendant de tous les groupes politiques fédéraux, indépendamment de King, de Brackén, de Coldwell. Mon attitude, dit-il, est diamétralement opposée à celle du chef de l'opposition, qui promet de combattre King et qui fait campagne en sa faveur.

M. Godbout accuse M. Duplessis et ses ministres de soutenir en sourdine M. Brackén en appuyant de prétendus indépendants. Il est ensuite question du candidat libéral dans Charlevoix-Saguenay, M. Dufour. M. Duplessis dit que c'est un protonotaire et que le shérif est un de ses cabaleurs. M. Godbout soutient que M. Dufour a démissionné comme fonctionnaire. M. Duplessis nie.

On revient au cas de M. Jean-

Charles Magnan. M. Godbout affirme que le gouvernement se place dans l'illégalité en gardant M. Magnan à son emploi et en le payant, alors que ce dernier est candidat politique. La loi du service civil interdit cette conduite, ajoute le chef de l'opposition.

M. Barré précise qu'il n'a pas dit que le département de l'Agriculture paiera les vacances de M. Magnan. Les officiers en loi décideront. M. Magnan est au service de la province depuis longtemps et il a droit à sa pension, note M. Duplessis. Il réitère que M. Magnan exerce un droit que possède tout citoyen, celui de se porter candidat et il souhaite l'élection de M. Magnan dans Portneuf. M. Barré avait dit précédemment qu'il avait fait savoir à M. Magnan qu'il avait besoin de ses services dans le ministère de l'Agriculture.

Nous savons à quel point nous en tenons aujourd'hui sur la prétendue indépendance des membres de l'Union nationale, déclare M. Godbout, qui appuie les candidats de M. Brackén, déguisés ou non.

— Que fait le chef de l'opposition des chefs libéraux qui reçoivent des pensions de l'Etat? demande M. Duplessis. Le chef du gouvernement avait dit qu'un véritable libéral n'est pas celui qui se dit libéral après avoir reçu des engagements exprimés pendant 25 ans. Ce libéral ne mérite pas la confiance populaire. M. Godbout fait campagne pour M. King après l'avoir dénoncé et avoir voté des motions en Chambre qui le dénonçaient.

L'impôt de six pour cent

M. Godbout accuse M. Duplessis de violer la loi du service civil pour fournir un candidat à M. Brackén. Le chef de l'opposition reproche à M. Duplessis de manquer à sa parole, lui qui a promis d'abolir la taxe de vente de 2 p. c. et qui la remplace par un impôt de 6 p. c. Quant à moi, poursuit M. Godbout, je suis allé dans l'Islet dimanche, soutenir un homme qui repousse ma pensée et qui va aller à Ottawa s'opposer à la conscription.

M. Duplessis, visiblement piqué, s'écrit:

— Six cents par \$100 pour répandre les bienfaits de l'hygiène et de l'enseignement, cela vaut bien 60 cents dans la piastre pour tuer; 6 cents dans la piastre pour procurer de la force physique et morale, ça vaut bien 60 cents pour faire tuer des Canadiens français; 6 cents pour contribuer à l'avancement des Canadiens français, ça vaut bien les milliards donnés à des pays plus riches que nous; 6 cents pour permettre aux infortunés de la vie de mettre un peu de soleil dans leur existence, c'est travailler pour les siens; mais mentir, faire des serments par oubli ou par distraction, faire passer ses compatriotes pour des gens que l'on veut tromper par satiété, ça sent les trente deniers de Judas.

M. Duplessis ajoute qu'il détient un mandat provincial qu'il remplit de son mieux. Il déclare que s'il avait voulu sacrifier ce mandat pour s'occuper des questions fédérales, il n'aurait pas fait voter une loi imposant la taxe de luxe en pleine campagne électorale, laissant à ses adversaires le soin d'exploiter cette attitude comme ils le voulaient.

J'aurais pu attendre, si j'avais voulu protéger des amis, ajoute M. Duplessis. J'aurais pu ajourner la session. Mais il remercie la Providence d'avoir, à son insu, montré ses adversaires et leur partialité, dans une lutte où il est question de la vie ou de la mort de tout un peuple, de la reprise de nos droits, ils ne pensent qu'à 6 cents. M. Duplessis affirme, aussi, que la Providence a voulu, en même temps, que ceux qui dénoncent la taxe de luxe attirent l'attention du peuple sur "les taxes odieuses" que le fédéral a imposées au peuple. Il soutient que pendant 25 ans, le parti libéral a exploité le peuple à toutes les élections en promettant de jamais l'imposer. Ces serments, dit-il, furent les profiteurs les plus odieux du peuple. Puis, il déclare à M. Godbout que si l'espère faire oublier ses serments par oubli et ses remontrances, en parlant de la taxe de luxe, il se trompe.

Canadien attaché à sa province

M. Duplessis: — "Je ne suis ni conservateur, ni libéral, mais Canadien attaché à ma province et décidé à faire tout ce que je peux pour elle."

Le premier ministre déclare, après avoir parlé des discours de M. Godbout dans l'Islet, fut odieuse la conduite de celui qui sacrifie une race et une province pire que celle de Judas.

Appel au président

M. Godbout se lève, alors, pour en appeler à la décision du président.

M. Godbout: — "Les attaques du premier ministre ne m'atteignent pas, M. le président. Mais je me demande si le premier ministre peut dire indirectement ce qu'il n'a pas le droit de dire directement. J'espère, tout de même, non pour moi, mais pour le respect dû à la Cham-

bre et le décorum dans nos délibérations, que vous ne permettiez pas que la discussion se continue sur ce ton."

M. Duplessis: — "Je n'ai mentionné personne; j'ai parlé d'une collectivité."

M. Godbout: — "Je voudrais une décision, M. le président."

M. Telier: — "Aucun nom n'a été jeté dans le débat, personne n'a été mentionné en particulier. Je suis donc obligé de renvoyer le point d'ordre."

Pour la colonisation

A la séance d'hier après-midi, la Chambre adopte deux projets de loi, le premier est celui de M. Bégin, ministre de la Colonisation, destiné à organiser la colonisation selon des méthodes progressives et rationnelles. Ce projet prévoit la dépense d'une somme de \$16 millions au cours d'une période de quatre années; mais en comptant le montant que versera le gouvernement fédéral dans ce domaine, cette somme de \$16 millions sera portée à \$50 millions.

M. Godbout trouve cette loi inutile puisque la législation autorise déjà le ministre de la Colonisation à dépenser l'argent qu'il sollicite. De plus, on aurait dû inclure le \$16 millions dans le budget avec des détails; le gouvernement continue une pratique mauvaise et dangereuse commencée depuis le début de la session et qui soustrait une partie de la dépense publique au contrôle du Parlement.

M. Bégin répond que le projet de loi qu'il présente énumère déjà les points auxquels son plan quadriennal est destiné. Au surplus, ce plan doit être mobile. Ainsi on ne peut prévoir dans tous ses détails, dès maintenant, l'envergure que prendra, par exemple, la réintégration des soldats dans la vie civile et sur des terres de colonisation. Des spécialistes ont d'ailleurs recommandé au ministre la méthode qu'il suit.

Pour l'établissement des jeunes

On vote ensuite les résolutions et le bill Côté "pour faciliter l'établissement des jeunes". Le gouvernement provincial contribuera à cette fin une somme de \$1,647,700 et le pouvoir central donnera un égal montant.

Ce sont des ententes déjà conclues avec le gouvernement fédéral et qu'il s'agit de renouveler aux mêmes conditions, et en sauvegardant l'autonomie de la province, explique le secrétaire provincial.

M. Duplessis rappelle à cette occasion l'œuvre accomplie par l'Union nationale pour la jeunesse et les millions votés de 1936 à 1939 à cette fin. A propos de l'Ecole d'Avonshire de Montréal, le premier ministre réitère ses déclarations antérieures à l'effet qu'elle sera inutile à cause de la surproduction prévue des avions et du petit nombre relatif des aviateurs.

Le différent d'Arvida

Le gouvernement provincial étudie attentivement le différent actuel entre patrons et ouvriers aux usines de l'Aluminium Company, à Arvida, et il verra à prendre une attitude qui donnera justice aux deux parties.

Voilà, en substance, ce que M. Maurice Duplessis a répondu, hier après-midi à l'Assemblée législative, à une question de M. René Chaloult (ind., Québec-comté).

M. Chaloult a soulevé un grand débat sur l'Aluminium Company et les développements de pouvoirs hydrauliques qu'elle a faits au Saguenay. Il a produit d'abord, un télégramme des ouvriers d'Arvida, qui réclament justice; puis a invité le gouvernement à nommer un contrôleur de la compagnie et à étudier la possibilité pour la province d'exproprier les pouvoirs hydrauliques de Shipshaw, de l'île Maligne et de la Chute à Caron.

Le premier ministre a répondu à cela que le problème de l'expropriation ne peut se régler comme cela, du jour au lendemain. Le pouvoir de Shipshaw, a-t-il dit, a coûté environ \$200 millions. En second lieu, il ne servirait à rien d'exproprier un pouvoir d'eau sans l'industrie qu'il alimente. Or, les usines d'Arvida sont difficiles à exproprier parce que la matière première qui les alimente, la bauxite, vient de l'extérieur du pays.

M. Adélard Godbout, M. Antonio Talbot, ministre de la Voirie et député de Chicoutimi, M. Wilfrid Hamel, ex-ministre des Terres et Forêts, M. André Laurendeau, chef du Bloc populaire, et M. David Côté, ont aussi pris part au débat.

Le chef de l'opposition libérale a noté son étonnement de voir que le premier ministre avait changé d'opinion sur tout ce qui concerne l'Aluminium Company, qu'il ne parlait pas sur le même ton que lorsqu'il était dans l'opposition.

M. René Chaloult

Le député de Québec-Comté donne d'abord lecture d'une dépêche des ouvriers d'Arvida, qui demandent que justice leur soit rendue dans leurs revendications, puis il déclare que nos ressources naturelles sont exploitées au bénéfice des étrangers. Les ouvriers d'Arvida, a-t-il dit, reçoivent des salaires de moitié moindres que ceux que la compagnie paie à ses employés aux Etats-Unis. M. Chaloult invite, enfin, le premier ministre à nommer un contrôleur pour régir la compagnie et à s'emparer des pouvoirs d'eau de la région du Saguenay pour le bénéfice de la population de la province.

Le premier ministre

M. Duplessis remercie M. Chaloult, en prenant la parole, d'avoir attiré l'attention du gouvernement et de la Chambre sur la situation des ouvriers d'Arvida. Le gouvernement est parfaitement au courant de la situation, dit-il, mais la Chambre doit savoir que les pouvoirs obtenus par l'Aluminium Company lui ont été refusés par l'Union nationale, de 1936 à 1939, et lui ont été accordés, ensuite, par le gouvernement libéral. Les députés peuvent cependant être assurés que l'administration actuelle verra à sauvegarder les droits de la province. Le premier ministre d'Arvida se plaignait de ce que la compagnie refuse de percevoir les sommes dues aux unions ouvrières. C'est une question importante, que le



Me Jacques PERRAULT, docteur en droit et professeur à l'Université de Montréal, qui a été nommé avocat conseil de la Société des Artisans canadiens-français.

gouvernement étudie attentivement et au sujet de laquelle il prendra une attitude qui donnera justice aux employeurs et aux employés.

M. Duplessis ajoute que depuis que son gouvernement est au pouvoir, il a réussi à obtenir une amélioration des conditions de travail des ouvriers de l'Aluminium Co. Le gouvernement a également réussi à empêcher un chômage considérable dans la région, par suite de la crise d'après-guerre qui commençait à se faire sentir.

M. Duplessis dit qu'il a communiqué avec M. Mitchell, ministre fédéral du Travail, qui lui a répondu que l'Angleterre et la Russie avaient annulé nombre de commandes d'aluminium et qu'il fallait, en conséquence, renvoyer un certain nombre d'employés. M. Mitchell ajoutait que ces hommes passeraient sous le contrôle du service sélectif et qu'ils seraient sujets au service militaire.

M. Duplessis ajoute que l'expropriation du pouvoir de Shipshaw est un problème qui ne peut se résoudre du jour au lendemain. Ce pouvoir a coûté environ \$200 millions, dit-il. Et le pouvoir tout seul ne donnerait pas de travail aux industries; il faudrait exproprier aussi des industries. Or, les usines d'Arvida utilisent une matière première, la bauxite, qui ne se trouve pas dans la province de Québec. Il faut l'importer des pays du sud. La province se trouverait alors à exproprier une industrie sans avoir la matière première pour la faire fonctionner.

M. Duplessis note que lorsque l'Aluminium Co. a agrandi ses usines d'Arvida, il s'est construit un petit village, connu sous le nom de St-Jean Eudes, qui n'était aucunement organisé au point de vue municipal. Il n'y avait pas d'égout dans le village. Il déclare avoir discuté ce problème, en compagnie de M. Talbot et de M. Barrette, ministre du Travail, avec M. Powell, président de la compagnie. Puis, il ajoute qu'il a réussi à obtenir de la compagnie un montant de \$30,000 qui servira à la construction de l'égout. M. Duplessis remercie en passant, l'Aluminium Company de ce geste de collaboration.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement est à la veille de réussir dans ses démarches pour doter la région de Chicoutimi de nouvelles industries. Il assure les employeurs et les ouvriers de tout ce territoire des bonnes dispositions de l'administration pour la sauvegarde de leurs droits respectifs. Il soutient que le gouvernement Godbout a accordé illégalement les pouvoirs que sollicitait l'Aluminium Company, qu'il a approuvé les travaux sans exiger, au préalable, la production des plans et de devis et a affirmé que l'établissement de l'industrie d'Arvida était possible sans les "faveurs exorbitantes" que le gouvernement lui a données.

M. Adélard Godbout

Le chef de l'opposition libérale fait observer à l'orateur en prenant la parole, que s'il avait assisté aux délibérations de la Chambre, depuis trois ans, il trouverait étrange le discours que le premier ministre vient de prononcer.

M. Godbout: "Pendant trois ans, le premier ministre a exactement réclaté la même chose que ce que vient de réclamer le député du comté de Québec."

M. Duplessis: "Point d'ordre. Le chef de l'opposition ne peut me prêter des propos que je n'ai jamais tenus. J'ai toujours dit que le gouvernement avait concédé de façon illégale et scandaleuse les pouvoirs que la compagnie possède, aujourd'hui."

M. Godbout: "Pendant trois ans, et avec plus de violence encore que le député du comté de Québec, le premier ministre a demandé au gouvernement de forcer l'Aluminium Company à remettre à la province les ressources naturelles qu'elle voulait développer. Il vient de dire, aujourd'hui, que ces pouvoirs lui ont été cédés de façon illégale. Si cela est vrai, il a le pouvoir, aujourd'hui, de reprendre tout ce qu'il aurait été cédé. Nous allons attendre afin de savoir si ses attitudes seront conformes à ses paroles."

M. Godbout explique qu'aucun pouvoir d'eau organisé n'a été cédé à l'Aluminium Company. La compagnie a tout simplement obtenu la permission de créer des réservoirs pour augmenter le pouvoir d'eau qu'elle détenait déjà. La demande a été faite au début d'une période de guerre, dit

La "dernière heure" ... politique

Le Bloc populaire au marché Atwater, jeudi soir — M. Camillien Houde à Saint-Jérôme et dans Mercier ce soir — Me Charles Roy, nommé secrétaire général du Bloc populaire — Le leader de la C.C.F., M. Coldwell, à Victoria — Assemblées conservatrices — Déclarations de plusieurs candidats indépendants — La politique du Crédit social — L'élection en Ontario

L'ouverture officielle de la campagne électorale du Bloc Populaire Canadien dans le district de Montréal aura lieu jeudi soir prochain au marché Atwater. M. Maxime Raymond, chef national du Bloc sera accompagné de M. Camillien Houde, maire de Montréal et candidat dans St-Marie, André Laurendeau, député de Montréal-Laurier à l'Assemblée législative et chef provincial du Bloc, sera également présent à l'assemblée.

La réunion commencera à 8 h. 15 précises. La plupart des candidats de l'île et du district de Montréal seront sur l'estrade. Parmi les orateurs, outre MM. Raymond, Houde et Laurendeau, on mentionne les noms de MM. Marcel Lafaille, candidat du Bloc dans St-Henri, et L. P. Hurtubise, candidat du Bloc dans Verdun.

M. Houde à l'école St-Gérard

M. Houde se rendra ce soir à St-Jérôme pour porter la parole en faveur de M. Henri Dionne, candidat du Bloc dans Terrebonne. La réunion aura lieu en la salle municipale et commencera à 7 h. 30 précises pour permettre à M. Houde de revenir à Montréal au cours de la soirée vers 9 h. 30 pour appuyer la candidature de Me Fernand Chausse, dans Mercier. L'Assemblée de M. Chausse aura lieu en l'école St-Gérard, angle Liège et Berri. Demain après-midi, le maire de Montréal ira à Sutton, dans le comté de Brôme parler en faveur de Me Maurice Archambault, candidat du Bloc dans Brôme-Missisquoi. Le soir, il sera à Granby où il appuiera la candidature de M. Linder Tétreault, notaire, dans Shefford.

Demain soir en la salle S-Stanislas, M. Dostaler O'Leary, candidat du Bloc dans Montréal-Laurier, ouvrira officiellement sa campagne électorale contre M. Ernest Bertrand. Il sera accompagné de nombreux orateurs.

M. Charles Roy, avocat, secrétaire du Bloc

On annonce officiellement aux quartiers généraux du Bloc populaire canadien la nomination de M. Charles Roy, avocat et journaliste, au poste de secrétaire général du Bloc populaire canadien. Cette fonction a été occupée par M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc, M. Roy fut l'un des collaborateurs de M. Maxime Raymond lors de la formation du Bloc en octobre 1942. En janvier 1944, il occupa les fonctions de secrétaire de la session fédérale. Lors des élections provinciales du 8 août dernier, il fut en charge de la publicité et du secrétariat du Bloc pour toute la province.

Assemblées de Me Paul Massé

Assemblées en faveur de Me Paul Massé, candidat du Bloc populaire dans Cartier: mercredi, 23 mai, 8 h., école St-Jean-Baptiste, angle Lal et Marie-Anne.

Vendredi, 25 mai, 8 h., école Olier, angle ave. des Pins et Drolet. Dimanche, 27 mai, 8 h., école St-Jacques, angle Demontigny et Sanguinet.

M. Coldwell à Victoria

Les grandes industries projettent de fermer les principales usines de guerre qui sont sous leur contrôle, a déclaré M. J. Coldwell, leader national du parti C.C.F. hier soir, à Victoria.

M. Coldwell a ajouté que si certaines mesures n'étaient pas prises contre ces projets ruineux, il y aurait une courte vague de prospérité suivie d'une dépression. Pendant que le gouvernement actuel construit des châteaux en Espagne au sujet de l'emploi, les grosses industries se préparent à congédier des dizaines de milliers d'ouvriers.

M. Coldwell a parlé du programme social et économique qu'il a l'intention de mettre en vigueur si son parti est élu aux élections fédérales le 11 juin. En voici les grandes lignes:

Construction, dans une période de dix ans, de 1,000,000 de maisons à bas prix.

Des mesures seront prises pour procurer plus de 5,000,000 d'emplois à salaires raisonnables.

Les cultivateurs produiront en plus grande quantité et une nourriture suffisante sera distribuée dans les villes et villages.

Des bureaux de santé, de soins médicaux et de recherches seront ouverts et des hôpitaux et des cliniques seront construits pour la prévention des maladies et pour le soin des malades riches ou pauvres.

Des octrois seront donnés pour venir en aide dans la construction d'écoles pour faciliter l'enseignement dans les villes et les villages et pour la construction de centres publics pour les arts, la musique, le théâtre, les corps de métier, l'éducation et la récréation.

Un programme de construction de centres culturels et récréatifs, des bibliothèques nationales comme monuments commémoratifs aux morts de la guerre.

Nous voulons mettre fin au spé-

M. Paul Fournier

M. Paul Fournier, candidat indépendant dans le comté de Montréal-St-Denis, tiendra une première assemblée ce soir à l'école de LaMénais, 6510 rue St-Denis. Cette assemblée commencera à 8 heures.

Assemblée de M. L.-H. Marcotte

M. L.-H. Marcotte, candidat indépendant du comté de St-Hyacinthe, nous communiquera qu'il tiendra les assemblées suivantes d'ici la date du scrutin.

Toutes les assemblées ont lieu à 8 heures du soir, sauf celles qui sont marquées pour 10 heures, soit après la grand-messe. Le 27 mai, à Upton, à 10 heures; St-Hyacinthe, au parc Dessolles, à 8 heures; le 28, à Ste-Christine; le 29, à St-Théodore; le 30, à St-Nazaire; le 31, à l'Ange Gardien; le 2 juin, à Ste-Rosalie; le 3 à Actonville, après la messe; le soir à St-Hughes; le 4, à Ste-Hélène; le 5, à Ste-Madeleine; le 6, à St-Dominique; le 7, à Saint-Yves; le 8, à Ste-Pie-de-Bagot; le 9, à la Présentation; le 10, à St-Césaire, après la messe; le soir, à St-Siméon.

M. Georges Taillefer, candidat indépendant dans le comté de Montréal-St-Henri, aux prochaines élections fédérales, nous communiqua ce qui suit:

"Les journaux ont rapporté dans le cours de la semaine dernière que l'organisation de M. Bracken appuyait en sous-main dans la province de Québec plusieurs candidats indépendants."

"Je m'empresse de déclarer que dans la lutte actuelle, dans le comté de Montréal-St-Henri, je n'ai aucune affiliation politique, directe ou indirecte avec quelque parti que ce soit. D'ailleurs, le parti progressiste-conservateur ne fait la lutte dans mon comté, et je puis assurer les électeurs que je me présente indépendant de tous les partis politiques."

Me Henri-Paul Drouin appuie M. King

Me Henri-Paul Drouin, député de Québec-Est a demandé que l'on reste fidèle à M. King et Saint-Laurent qui ont travaillé, et favorisé la population d'une foule d'adolescents, notamment les sursis aux étudiants, aux ouvriers spécialisés et aux fils de cultivateurs."

MM. J.-L. Boulanger, Philippe Couriveau, C.R., et Rodolphe Létourneau, avocat, parleront aussi.

M. Edmond Trudel et Mme Oscar Thivierge présideront.

M. Emmanuel D'Anjou

M. Emmanuel D'Anjou, candidat dans Rimouski, nous prie de publier ce qui suit:

"On vient de porter à ma connaissance la présumée déclaration de M. Lafontaine, organisateur en chef de M. Bracken, dans la province de Québec."

"Bien qu'il n'ait pas mentionné mon nom dans sa déclaration et qu'il ne m'ait pas inclus dans la liste des candidats que son organisation appuie, je déclare que je n'ai jamais rien eu à faire avec le parti de M. Bracken, pas plus qu'avec celui de M. Borden au cours de la guerre 1914-18; toutefois, je crois de mon devoir de faire cette déclaration, en toute justice, pour mes fidèles électeurs, qui m'ont accordé si généreusement leur confiance depuis 1917."

"J'ai combattu la conscription sous tous les régimes politiques et je condamne également la politique anticatolique et antinationale du conscriptionnisme Bracken; d'ailleurs, tout mon passé est un garant pour l'avenir et mes électeurs savent que je ne les ai jamais trompés et que je ne les trahirai jamais."

"En résumé, je n'ai jamais rien eu à faire avec le parti Bracken et je ne voudrais pas pour tout au monde avoir quelque relation que ce soit avec ce parti."

Déclaration de M. J.-A. Bilodeau

Shawinigan, 22. — A cause des rumeurs qui ont circulé depuis quelques jours, M. J.-A. Bilodeau, maire de notre ville et candidat libéral aux élections du 11 juin, a fait la déclaration suivante:

Certains organisateurs du parti de Bracken ont fait savoir qu'ils appuyaient un certain nombre d'indépendants dans cette élection. Plusieurs ont déjà officiellement démenti cette rumeur et pour ceux qui ont suivi ces déclarations, elles se contredisent les unes les autres.

Nous n'avons rien à espérer de Bracken ou de King. Ils sont pareils tous les deux. Nous avons besoin d'aider et de supporter les intérêts de la province de Québec et c'est ce que j'entends faire et ceux qui me supportent dans cette lutte, sont les véritables amis de la province. Nous devons cesser de suivre les Bracken et les King.

King nous a trahis et Bracken est de la même espèce. Je n'ai besoin de l'un ni de l'autre. Je veux servir ma province et mon pays, comme je sers ma ville depuis 7 ans, content et heureux de rendre service à l'occasion.

Je suis le candidat des électeurs de St-Maurice-Lafleche pour vous servir. Il est plus que temps de se grouper et de faire savoir nos aspirations et nos intérêts légitimes.

Des bassesses et des blagues nous n'en voulons plus.

Respectueusement vôtre, J. A. Bilodeau, maire, candidat indépendant.

La politique du Crédit Social

Parlant à Verdun hier soir, le leader du parti du Crédit Social, M. Solon Low, a défendu les autres partis politiques du Dominion de présenter au public les détails complets de leur programme ouvrier, prévoyant de l'emploi pour tout le monde.

Faisant remarquer que le Canada avait presque triplé sa production au cours des cinq dernières années avec 80% seulement de sa population ouvrière d'avant-guerre, Low a demandé comment



Mardi, 22 mai 1945

Programmes spéciaux

4.45 p.m. Sous la rubrique Artistes de demain, Jacqueline Richard, pianiste, exécutera le Prélude opus 288 no 15, de Chopin. Sontor Gaudas ad Parnassum, ex. du C. de la. Deux pianos, Géraldine Lavallée et Mercedes Côté se feront entendre en récital conjoint. Elles exécuteront des Variations de Brahms sur un thème de Haydn.

8.45 p.m. Deux pianos, Géraldine Lavallée et Mercedes Côté se feront entendre en récital conjoint. Elles exécuteront des Variations de Brahms sur un thème de Haydn.

9.00 p.m. Ettore Mazzoleni, chef d'orchestre, et Greta Kraus, pianiste, le concerto pour la harpe en ré majeur, de Haydn.

Concerto en ré majeur de Haydn pour clavier. Ettore Mazzoleni dirigera ce concert.

A partir du 10 juillet, des concerts seront relayés des studios de Radio-Canada à Montréal, par le chef d'orchestre, Ettore Mazzoleni, et la pianiste, Greta Kraus. Ces concerts seront considérés comme une œuvre d'art de premier plan. Les amateurs du clavier s'écouteront, il va sans dire, avec grand intérêt.

CKAC — Mercredi, le 23 mai, de 3 h. à 3 h. 30 — La série d'émissions du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, sous la direction de M. Edouard Leduc, sera présentée cette semaine sur les ondes de CKAC et plusieurs autres demi-heures seront présentées au cours de la semaine.

Cet après-midi, de 3 h. à 3 h. 30, nous entendrons un récital de l'église du Massé, tandis qu'un programme musical sera présenté prochainement au Conservatoire, dimanche prochain.

Mlle GRETA KRAUS, clavieriste, à l'heure du Concert

Mardi, 22 mai, 9 h. 30 p.m. — Greta Kraus, clavieriste, à l'heure du Concert aux postes de Radio-Canada le mardi 22, à 9 h. 30 p.m. Elle jouera le

Sommaire des postes locaux

CHP-490 kilocycles	10.00 Nouvelles	6.15 Nouvelles
6.00 La radio de ce soir.	10.10 Chronique bibliographique.	6.25 Studio.
6.15 Radio-journal.	10.20 Réalis de Winnipeg.	6.30 Mélodies canadiennes.
6.25 Sport.	11.00 Nouvelles 4. RBC.	6.40 Musique de danse.
6.30 Revue de l'actualité.	11.15 Chronique de BBO.	6.45 Lum et Abner.
6.45 Musique légère.	11.30 Musique classique.	6.50 Ronald Colman.
7.00 Un homme et son péché.	12.00 Nouvelles.	6.55 Ville et campagne.
7.15 Métropole.	CKAC-730 kilocycles	7.00 Studio.
7.30 Les manœuvres.	6.00 Vie de famille.	7.05 Bandes-vous avec la vie.
7.45 Célébrités.	6.15 Quelles nouvelles?	7.10 Bob Hope.
7.50 Secrets du Dr Morhane.	6.30 Variétés.	7.15 Nouvelles.
8.30 La mine d'or.	6.35 Spécialité royale.	7.20 Musique de danse.
9.00 Parti conservateur.	6.40 Le plein du jour.	7.25 Lum et Abner.
9.30 Concert d'orchestre.	6.45 Nouvelles.	7.30 Ronald Colman.
10.00 Radio-journal.	7.00 Sports.	7.35 Ville et campagne.
10.15 Causerie sur l'actualité.	7.05 Musique.	7.40 Studio.
10.30 Récital d'orgue.	7.15 Causerie politique.	7.45 Bandes-vous avec la vie.
11.00 Musique de danse.	7.30 Moi j'ai dit ça.	7.50 Bob Hope.
11.15 Nouvelles.	7.35 Choses du coin.	7.55 Nouvelles.
11.30 Les artistes du Metropolitan.	8.00 Big Town.	8.00 Musique de danse.
12.00 Nouvelles.	8.05 Théâtre anglais.	8.05 Lum et Abner.
CHM-940 kilocycles	8.10 Choses au temps.	8.10 Ronald Colman.
6.00 Radio-Canada de ce soir.	8.15 Les palmiers.	8.15 Ville et campagne.
6.15 Radio-journal.	8.20 Le raiement du rire.	8.20 Studio.
6.25 Sports.	8.25 Choses du coin.	8.25 Bandes-vous avec la vie.
6.30 Chansons de ce soir.	8.30 Les palmiers.	8.30 Bob Hope.
6.45 Nouvelles.	8.35 Choses au temps.	8.35 Nouvelles.
7.00 Chant.	8.40 Le raiement du rire.	8.40 Lum et Abner.
7.30 Le trio de Toronto.	8.45 Les palmiers.	8.45 Ville et campagne.
7.45 Commentaires.	8.50 Le raiement du rire.	8.50 Studio.
8.00 Les plus beaux disques.	8.55 Choses du coin.	8.55 Bandes-vous avec la vie.
8.30 Parti libéral.	9.00 Les palmiers.	8.55 Bob Hope.
8.45 Deux pions et Judy.	9.05 Le raiement du rire.	8.55 Nouvelles.
9.00 John et Judy.	9.10 Les palmiers.	9.00 Lum et Abner.
9.30 Marge et Molly.	9.15 Le raiement du rire.	9.00 Ronald Colman.
	9.20 Studio.	9.05 Ville et campagne.
	9.25 Bandes-vous avec la vie.	9.10 Bob Hope.
	9.30 Nouvelles.	9.15 Nouvelles.

Mercredi, 23 mai 1945

Sommaire des postes locaux

CHP-490 kilocycles	7.30 Trio vocal.	12.05 Relais de CMB.
6.00 Radio-journal.	7.45 Orch. à cordes.	12.10 Orchestre.
6.15 Radio-journal.	7.50 Musique classique.	12.15 Nouvelles.
6.25 Sport.	8.00 Récital de chant.	12.20 Orchestre.
6.30 Revue de l'actualité.	8.10 Front line family	12.25 Nouvelles.
6.45 Musique légère.	8.15 Intermède.	12.30 Orchestre.
7.00 Un homme et son péché.	8.20 Programme de la soirée.	12.35 Nouvelles.
7.15 Métropole.	8.25 Intermède.	12.40 Orchestre.
7.30 Les manœuvres.	8.30 La Bourse.	12.45 Nouvelles.
7.45 Célébrités.	8.35 Nouvelles.	12.50 Orchestre.
7.50 Secrets du Dr Morhane.	8.40 Chronique sportive.	12.55 Nouvelles.
8.30 La mine d'or.	8.45 Chœurs en écho.	13.00 Orchestre.
9.00 Parti conservateur.	8.50 Nouvelles de SBO.	13.05 Nouvelles.
9.30 Concert d'orchestre.	9.00 Intermède.	13.10 Orchestre.
10.00 Radio-journal.	9.05 Simonin.	13.15 Nouvelles.
10.15 Causerie sur l'actualité.	9.10 Raymond Cardin.	13.20 Orchestre.
10.30 Récital d'orgue.	9.15 Commémorative.	13.25 Nouvelles.
11.00 Musique de danse.	9.20 Parti C.P.C.	13.30 Orchestre.
11.15 Nouvelles.	9.25 Comrade in arms.	13.35 Nouvelles.
11.30 Les artistes du Metropolitan.	9.30 Curtain Time.	13.40 Orchestre.
12.00 Nouvelles.	9.35 Nouvelles.	13.45 Nouvelles.
CHM-940 kilocycles	10.15 Le retour du soldat.	13.50 Orchestre.
6.00 Radio-Canada de ce soir.	10.30 Les chefs-d'œuvre du piano.	13.55 Nouvelles.
6.15 Radio-journal.	10.40 Nouvelles de la nuit.	14.00 Orchestre.
6.25 Sports.	11.15 Chronique de la BBC.	14.05 Nouvelles.
6.30 Chansons de ce soir.	12.00 Nouvelles.	14.10 Orchestre.
6.45 Nouvelles.	CHAK-730 kilocycles	14.15 Nouvelles.
7.00 Chant.	7.50 Pot-pourri matinal.	14.20 Orchestre.
7.30 Le trio de Toronto.	7.55 Musical.	14.25 Nouvelles.
7.45 Commentaires.	8.00 Grande.	14.30 Orchestre.
8.00 Les plus beaux disques.	8.05 Nouvelles.	14.35 Nouvelles.
8.30 Parti libéral.	8.10 Les chansons de Louis.	14.40 Orchestre.
8.45 Deux pions et Judy.	8.15 Matinée musicale.	14.45 Nouvelles.
9.00 John et Judy.	8.25 Korn Kobbers.	14.50 Orchestre.
9.30 Marge et Molly.	8.30 Nouvelles.	14.55 Nouvelles.
	8.35 Intermède.	15.00 Orchestre.
	8.40 Notre vaux.	15.05 Nouvelles.
	8.45 Guy de Courcy.	15.10 Orchestre.
	8.50 Sans tambour ni trompette.	15.15 Nouvelles.
	8.55 Fernand Perron.	15.20 Orchestre.
	9.00 Album musical.	15.25 Nouvelles.
	9.05 Intermède.	15.30 Orchestre.
	9.10 Marche narrative.	15.35 Nouvelles.
	9.15 Marche.	15.40 Orchestre.
	9.20 Marche.	15.45 Nouvelles.
	9.25 Marche.	15.50 Orchestre.
	9.30 Marche.	15.55 Nouvelles.
	9.35 Marche.	16.00 Orchestre.
	9.40 Marche.	16.05 Nouvelles.
	9.45 Marche.	16.10 Orchestre.
	9.50 Marche.	16.15 Nouvelles.
	9.55 Marche.	16.20 Orchestre.
	10.00 Marche.	16.25 Nouvelles.
	10.05 Marche.	16.30 Orchestre.
	10.10 Marche.	16.35 Nouvelles.
	10.15 Marche.	16.40 Orchestre.
	10.20 Marche.	16.45 Nouvelles.
	10.25 Marche.	16.50 Orchestre.
	10.30 Marche.	16.55 Nouvelles.
	10.35 Marche.	17.00 Orchestre.
	10.40 Marche.	17.05 Nouvelles.
	10.45 Marche.	17.10 Orchestre.
	10.50 Marche.	17.15 Nouvelles.
	10.55 Marche.	17.20 Orchestre.
	11.00 Marche.	17.25 Nouvelles.
	11.05 Marche.	17.30 Orchestre.
	11.10 Marche.	17.35 Nouvelles.
	11.15 Marche.	17.40 Orchestre.
	11.20 Marche.	17.45 Nouvelles.
	11.25 Marche.	17.50 Orchestre.
	11.30 Marche.	17.55 Nouvelles.
	11.35 Marche.	18.00 Orchestre.
	11.40 Marche.	18.05 Nouvelles.
	11.45 Marche.	18.10 Orchestre.
	11.50 Marche.	18.15 Nouvelles.
	11.55 Marche.	18.20 Orchestre.
	12.00 Marche.	18.25 Nouvelles.
	12.05 Marche.	18.30 Orchestre.
	12.10 Marche.	18.35 Nouvelles.
	12.15 Marche.	18.40 Orchestre.
	12.20 Marche.	18.45 Nouvelles.
	12.25 Marche.	18.50 Orchestre.
	12.30 Marche.	18.55 Nouvelles.
	12.35 Marche.	19.00 Orchestre.
	12.40 Marche.	19.05 Nouvelles.
	12.45 Marche.	19.10 Orchestre.
	12.50 Marche.	19.15 Nouvelles.
	12.55 Marche.	19.20 Orchestre.
	13.00 Marche.	19.25 Nouvelles.
	13.05 Marche.	19.30 Orchestre.
	13.10 Marche.	19.35 Nouvelles.
	13.15 Marche.	19.40 Orchestre.
	13.20 Marche.	19.45 Nouvelles.
	13.25 Marche.	19.50 Orchestre.
	13.30 Marche.	19.55 Nouvelles.
	13.35 Marche.	20.00 Orchestre.
	13.40 Marche.	20.05 Nouvelles.
	13.45 Marche.	20.10 Orchestre.
	13.50 Marche.	20.15 Nouvelles.
	13.55 Marche.	20.20 Orchestre.
	14.00 Marche.	20.25 Nouvelles.
	14.05 Marche.	20.30 Orchestre.
	14.10 Marche.	20.35 Nouvelles.
	14.15 Marche.	20.40 Orchestre.
	14.20 Marche.	20.45 Nouvelles.
	14.25 Marche.	20.50 Orchestre.
	14.30 Marche.	20.55 Nouvelles.
	14.35 Marche.	21.00 Orchestre.
	14.40 Marche.	21.05 Nouvelles.
	14.45 Marche.	21.10 Orchestre.
	14.50 Marche.	21.15 Nouvelles.
	14.55 Marche.	21.20 Orchestre.
	15.00 Marche.	21.25 Nouvelles.
	15.05 Marche.	21.30 Orchestre.
	15.10 Marche.	21.35 Nouvelles.
	15.15 Marche.	21.40 Orchestre.
	15.20 Marche.	21.45 Nouvelles.
	15.25 Marche.	21.50 Orchestre.
	15.30 Marche.	21.55 Nouvelles.
	15.35 Marche.	22.00 Orchestre.
	15.40 Marche.	22.05 Nouvelles.
	15.45 Marche.	22.10 Orchestre.
	15.50 Marche.	22.15 Nouvelles.
	15.55 Marche.	22.20 Orchestre.
	16.00 Marche.	22.25 Nouvelles.
	16.05 Marche.	22.30 Orchestre.
	16.10 Marche.	22.35 Nouvelles.
	16.15 Marche.	22.40 Orchestre.
	16.20 Marche.	22.45 Nouvelles.
	16.25 Marche.	22.50 Orchestre.
	16.30 Marche.	22.55 Nouvelles.
	16.35 Marche.	23.00 Orchestre.
	16.40 Marche.	23.05 Nouvelles.
	16.45 Marche.	23.10 Orchestre.
	16.50 Marche.	23.15 Nouvelles.
	16.55 Marche.	23.20 Orchestre.
	17.00 Marche.	23.25 Nouvelles.
	17.05 Marche.	23.30 Orchestre.
	17.10 Marche.	23.35 Nouvelles.
	17.15 Marche.	23.40 Orchestre.
	17.20 Marche.	23.45 Nouvelles.
	17.25 Marche.	23.50 Orchestre.
	17.30 Marche.	23.55 Nouvelles.
	17.35 Marche.	24.00 Orchestre.
	17.40 Marche.	24.05 Nouvelles.
	17.45 Marche.	24.10 Orchestre.
	17.50 Marche.	24.15 Nouvelles.
	17.55 Marche.	24.20 Orchestre.
	18.00 Marche.	24.25 Nouvelles.
	18.05 Marche.	24.30 Orchestre.
	18.10 Marche.	24.35 Nouvelles.
	18.15 Marche.	24.40 Orchestre.
	18.20 Marche.	24.45 Nouvelles.
	18.25 Marche.	24.50 Orchestre.
	18.30 Marche.	24.55 Nouvelles.
	18.35 Marche.	25.00 Orchestre.
	18.40 Marche.	25.05 Nouvelles.
	18.45 Marche.	25.10 Orchestre.
	18.50 Marche.	25.15 Nouvelles.
	18.55 Marche.	25.20 Orchestre.
	19.00 Marche.	25.25 Nouvelles.
	19.05 Marche.	25.30 Orchestre.
	19.10 Marche.	25.35 Nouvelles.
	19.15 Marche.	25.40 Orchestre.
	19.20 Marche.	25.45 Nouvelles.
	19.25 Marche.	25.50 Orchestre.
	19.30 Marche.	25.55 Nouvelles.
	19.35 Marche.	26.00 Orchestre.
	19.40 Marche.	26.05 Nouvelles.
	19.45 Marche.	26.10 Orchestre.
	19.50 Marche.	26.15 Nouvelles.
	19.55 Marche.	26.20 Orchestre.
	20.00 Marche.	26.25 Nouvelles.
	20.05 Marche.	26.30 Orchestre.
	20.10 Marche.	26.35 Nouvelles.
	20.15 Marche.	26.40 Orchestre.
	20.20 Marche.	26.45 Nouvelles.
	20.25 Marche.	26.50 Orchestre.
	20.30 Marche.	26.55 Nouvelles.
	20.35 Marche.	27.00 Orchestre.
	20.40 Marche.	27.05 Nouvelles.
	20.45 Marche.	27.10 Orchestre.
	20.50 Marche.	27.15 Nouvelles.
	20.55 Marche.	27.20 Orchestre.
	21.00 Marche.	27.25 Nouvelles.
	21.05 Marche.	27.30 Orchestre.
	21.10 Marche.	27.35 Nouvelles.
	21.15 Marche.	27.40 Orchestre.
	21.20 Marche.	27.45 Nouvelles.
	21.25 Marche.	27.50 Orchestre.
	21.30 Marche.	27.55 Nouvelles.
	21.35 Marche.	28.00 Orchestre.
	21.40 Marche.	28.05 Nouvelles.
	21.45 Marche.	28.10 Orchestre.
	21.50 Marche.	28.15 Nouvelles.
	21.55 Marche.	28.20 Orchestre.
	22.00 Marche.	28.25 Nouvelles.
	22.05 Marche.	28.30 Orchestre.
	22.10 Marche.	28.35 Nouvelles.
	22.15 Marche.	28.40 Orchestre.
	22.20 Marche.	28.45 Nouvelles.
	22.25 Marche.	28.50 Orchestre.
	22.30 Marche.	28.55 Nouvelles.
	22.35 Marche.	29.00 Orchestre.
	22.40 Marche.	29.05 Nouvelles.
	22.45 Marche.	29.10 Orchestre.
	22.50 Marche.	29.15 Nouvelles.
	22.55 Marche.	29.20 Orchestre.
	23.00 Marche.	29.25 Nouvelles.
	23.05 Marche.	29.30 Orchestre.
	23.10 Marche.	29.35 Nouvelles.
	23.15 Marche.	29.40 Orchestre.
	23.20 Marche.	29.45 Nouvelles.
	23.25 Marche.	29.50 Orchestre.
	23.30 Marche.	29.55 Nouvelles.
	23.35 Marche.	30.00 Orchestre.
	23.40 Marche.	30.05 Nouvelles.
	23.45 Marche.	30.10 Orchestre.
	23.50 Marche.	30.15 Nouvelles.
	23.55 Marche.	30.20 Orchestre.
	24.00 Marche.	30.25 Nouvelles.
	24.05 Marche.	30.30 Orchestre.
	24.10 Marche.	30.35 Nouvelles.
	24.15 Marche.	30.40 Orchestre.
	24.20 Marche.	30.45 Nouvelles.
	24.25 Marche.	30.50 Orchestre.
	24.30 Marche.	30.55 Nouvelles.
	24.35 Marche.	31.00 Orchestre.
	24.40 Marche.	31.05 Nouvelles.
	24.45 Marche.	31.10 Orchestre.
	24.50 Marche.	31.15 Nouvelles.
	24.55 Marche.	31.20 Orchestre.
	25.00 Marche.	31.25 Nouvelles.
	25.05 Marche.	31.30 Orchestre.
	25.10 Marche.	31.35 Nouvelles.
	25.15 Marche.	31.40 Orchestre.
	25.20 Marche.	31.45 Nouvelles.
	25.25 Marche.	31.50 Orchestre.
	25.30 Marche.	31.55 Nouvelles.
	25.35 Marche.	32.00 Orchestre.
	25.40 Marche.	32.05 Nouvelles.
	25.45 Marche.	32.10 Orchestre.
	25.50 Marche.	32.15 Nouvelles.
	25.55 Marche.	32.20 Orchestre.
	26.00 Marche.	32.25 Nouvelles.
	26.05 Marche.	32.30 Orchestre.
	26.10 Marche.	32.35 Nouvelles.
	26.15 Marche.	32.40 Orchestre.
	26.20 Marche.	32.45 Nouvelles.
	26.25 Marche.	32.50 Orchestre.
	26.30 Marche.	32.55 Nouvelles.
	26.35 Marche.	33.00 Orchestre.
	26.40 Marche.	33.05 Nouvelles.
	26.45 Marche.	33.10 Orchestre.
	26.50 Marche.	33.15 Nouvelles.
	26.55 Marche.	33.20 Orchestre.
	27.00 Marche.	33.25 Nouvelles.
	27.05 Marche.	33.30 Orchestre.
	27.10 Marche.	33.35 Nouvelles.
	27.15 Marche.	33.40 Orchestre.
	27.20 Marche.	33.45 Nouvelles.
	27.25 Marche.	33.50 Orchestre.
	27.30 Marche.	33.55 Nouvelles.
	27.35 Marche.	34.00 Orchestre.
	27.40 Marche.	34.05 Nouvelles.
	27.45 Marche.	34.10 Orchestre.
	27.50 Marche.	34.15 Nouvelles.
	27.55 Marche.	34.20 Orchestre.
	28.00 Marche.	34.25 Nouvelles.
	28.05 Marche.	34.30 Orchestre.
	28.10 Marche.	34.35 Nouvelles.
	28.15 Marche.	34.40 Orchestre.
	28.20 Marche.	34.45 Nouvelles.
	28.25 Marche.	34.50 Orchestre.
	28.30 Marche.	34.55 Nouvelles.
	28.35 Marche.	35.00 Orchestre.
	28.40 Marche.	35.05 Nouvelles.
	28.45 Marche.	35.10 Orchestre.
	28.50 Marche.	35.15 Nouvelles.
	28.55 Marche.	35.20 Orchestre.
	29.00 Marche.	35.25 Nouvelles.
	29.05 Marche.	35.30 Orchestre.
	29.10 Marche.	35.35 Nouvelles.
	29.15 Marche.	35.40 Orchestre.
	29.20 Marche.	35.45 Nouvelles.
	29.25 Marche.	35.50 Orchestre.
	29.30 Marche.	35.55 Nouvelles.
	29.35 Marche.	36.00 Orchestre.
	29.40 Marche.	36.05 Nouvelles.
	29.45 Marche.	36.10 Orchestre.
	29.50 Marche.	36.15 Nouvelles.
	29.55 Marche.	36.20 Orchestre.
	30.00 Marche.	36.25 Nouvelles.
	30.05 Marche.	36.30 Orchestre.
	30.10 Marche.	36.35 Nouvelles.
	30.15 Marche.	36.40 Orchestre.
	30.20 Marche.	36.45 Nouvelles.
	30.25 Marche.	36.50 Orchestre.
	30.30 Marche.	36.55 Nouvelles.
	30.35 Marche.	37.00 Orchestre.
	30.40 Marche.	37.05 Nouvelles.
	30.45 Marche.	37.10 Orchestre.
	30.50 Marche.	37.15 Nouvelles.
	30.55 Marche.	37.20 Orchestre.
	31.00 Marche.	37.25 Nouvelles.
	31.05 Marche.	37.30 Orchestre.
	31.10 Marche.	37.35 Nouvelles.
	31.15 Marche.	37.40 Orchestre.
	31.20 Marche.	37.45 Nouvelles.
	31.25 Marche.	37.50 Orchestre.
	31.30 Marche.	37.55 Nouvelles.
	31.35 Marche.	38.00 Orchestre.
	31.40 Marche.	38.05 Nouvelles.
	31.45 Marche.	38.10 Orchestre.
	31.50 Marche.	38.15 Nouvelles.
	31.55 Marche.	38.20 Orchestre.
	32.00 Marche.	38.25 Nouvelles.
	32.05 Marche.	38.30 Orchestre.
	32.10 Marche.	38.35 Nouvelles.
	32.15 Marche.	38.40 Orchestre.
	32.20 Marche.	38.45 Nouvelles.
	32.25 Marche.	38.50 Orchestre.
	32.30 Marche.	38.55 Nouvelles.
	32.35 Marche.	39.00 Orchestre.
	32.40 Marche.	39.05 Nouvelles.
	32.45 Marche.	39.10 Orchestre.
	32.50 Marche.	39.15 Nouvelles.
	32.55 Marche.	39.20 Orchestre.
	33.00 Marche.	39.25 Nouvelles.
	33.05 Marche.	39.30 Orchestre.
	33.10 Marche.	39.35 Nouvelles.
	33.15 Marche.	39.40 Orchestre.
	33.20 Marche.	39.45 Nouvelles.
	33.25 Marche.	39.50 Orchestre.
	33.30 Marche.	39.55 Nouvelles.
	33.35 Marche.	40.00 Orchestre.
	33.40 Marche.	40.05 Nouvelles.
	33.45 Marche.	40.10 Orchestre.
	33.50 Marche.	40.15 Nouvelles.
	33.55 Marche.	40.20 Orchestre.
	34.00 Marche.	40.25 Nouvelles.
	34.05 Marche.	40.30 Orchestre.
	34.10 Marche.	40.35 Nouvelles.
	34.15 Marche.	40.40 Orchestre.
	34.20 Marche.	40.45 Nouvelles.
	34.25 Marche.	40.50 Orchestre.
	34.30 Marche.	40.55 Nouvelles.
	34.35 Marche.	41.00 Orchestre.
	34.40 Marche.	41.05 Nouvelles.
	34.45 Marche.	41.10 Orchestre.
	34.50 Marche.	41.15 Nouvelles.
	34.55 Marche.	41.20 Orchestre.
	35.00 Marche.	41.25 Nouvelles.
	35.05 Marche.	41.30 Orchestre.
	35.10 Marche.	41.35 Nouvelles.
	35.15 Marche.	41.40 Orchestre.
	35.20 Marche.	41.45 Nouvelles.
	35.25 Marche.	41.50 Orchestre.
	35.30 Marche.	41.55 Nouvelles.
	35.35 Marche.	42.00 Orchestre.
	35.40 Marche.	42.05 Nouvelles.
	35.45 Marche.	42.10 Orchestre.
	35.50 Marche.	42.15 Nouvelles.
	35.55 Marche.	42.20 Orchestre.
	36.00 Marche.	42.25 Nouvelles.
	36.05 Marche.	42.30 Orchestre.
	36.10 Marche.	42.35 Nouvelles.
	36.15 Marche.	42.40 Orchestre.
	36.20 Marche.	42.45 Nouvelles.
	36.25 Marche.	42.50 Orchestre.
	36.30 Marche.	42.55 Nouvelles.
	36.35 Marche.	43.00 Orchestre.
	36.40 Marche.	43.05 Nouvelles.
	36.45 Marche.	43.10 Orchestre.
	36.50 Marche.	43.15 Nouvelles.



Rédactrice : Germaine BERNIER

Bienheureux ceux qui souffrent

Réflexions pour la Journée missionnaire des malades

"Seigneurs malades..."

Jadis, au temps des chevaliers de Saint-Jean, s'échelonnaient, sur la route des lieux saints, des "malsons-Dieu". On y soignait les pèlerins que la maladie terrassait au cours de leur pieux voyage. Mais on ne s'occupait pas seulement de corps; on s'ingéniait aussi à réchauffer les cœurs en rappelant le sens chrétien des souffrances. Et c'est ainsi qu'à Rhodes, à Chypre, à Saint-Jean-d'Acre, à Jérusalem, quand s'allumaient, le soir, les lampes tremblotantes, la voix d'un hospitalier s'élevait dans les grandes salles voûtées: "Seigneurs malades, priez pour la paix... Seigneurs malades, priez pour tous les pèlerins qui sont naviguant sur terre et par mer, chrétienne gent... Seigneurs malades, priez pour vous-mêmes et tous les malades qui sont de par le monde, chrétienne gent..."

"SEIGNEURS malades...": avez-vous remarqué le mot? A nos oreilles, il fait retentir une idée de puissance. Mais... correspond-il bien à la réalité? Hélas! n'y a-t-il de plus senti et de plus impuissant qu'un "allongé"? N'est-ce pas que cette pensée déprimante vous a parfois effleurés, SEIGNEURS malades?

Et pourtant, vous êtes vraiment des Seigneurs! Vous avez, de par votre confiance elle-même, un grand et merveilleux pouvoir, un pouvoir semblable à celui de NOTRE-SEIGNEUR, le divin Sauveur des âmes. Et c'est pourquoi il vous proclame: Bienheureux!

La voix intime

En effet, quand vous êtes portés à douter de vous et à sombrer dans le pessimisme, vous êtes le jouet du démon. Abusant de votre faiblesse corporelle, cet esprit des ténèbres cherche à jeter un voile noir sur votre esprit. Mais il n'en peut toucher que la surface. Tout au fond, à des profondeurs où votre ennemi ne peut atteindre, habite votre plus grand ami, qui vous répète incessamment, sur un ton empreint d'une suavité et d'une tendresse infinies: "Bienheureux ceux qui pleurent!" Le tapage et le fracas qui se font dans votre conscience, enveloppent souvent cette voix au point de l'assourdir. Mais elle ne cesse de retentir, et, aux heures d'accalmie, elle reprend le dessus avec une lénacité qui n'a d'égale que sa douceur. Voulez-vous, frères bien-aimés, que je vous aide à mieux l'entendre? à pénétrer un peu le mystère si consolant dont elles vous apportent le message?

Papillons

Laissez donc simplement voltiger votre pensée sur les idées que je vous proposerai, comme le papillon voltige sur les fleurs les plus belles, sans hâte aucune. Ne faites pas comme l'abeille toujours affairée, qui se dépêche, se fatigue, et ne trouve pas le temps de s'arrêter. Les abeilles, ce sont les gens bien portants, qu'emporte le tour-

Et maintenant, SEIGNEURS malades, que vous comprenez mieux votre pouvoir, voulez-vous en entrevoir les effets? Survolez le monde.

Ici, dans un camp de concentration, voyez ce missionnaire souffrant de sous-alimentation, comme plusieurs autres de ses confrères. A côté de lui d'autres sont terrassés par la malaria. Il sait que tel autre, dans des circonstances plus ou moins obscures, est disparu depuis longtemps, massacré sans doute... Et pourtant, il veut tenir bon; il veut garder bien vibrante la flamme de son zèle; il désire des grâces de force, de joie, d'amour, de pardon généreux et d'élan infatigable. Refuserez-vous de lui prêter pour lui dans la Passion du Christ?

Là, dans une église au tabernacle vide (le prêtre ayant été emmené en captivité), des néophytes prient avec larmes; ils demandent la grâce de la persévérance, et le retour du père de leurs âmes. Ailleurs, c'est un homme de bonne volonté qui cherche la lumière: il demande à Dieu qu'il ne connait pas encore, de lui envoyer son message de vérité. Ailleurs, encore, c'est un mahométan qui a reconnu la divi-

Le grand jour

Des cas de ce genre, il y en a des milliers et des milliers sur la surface de la terre. Les réunissant en une seule gerbe, par un ample geste d'amour maternel, la sainte Eglise fait appel à votre mystérieux pouvoir, SEIGNEURS malades, et vous demande de faire de la fête

de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitoyable. Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbaye, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour de Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez-les.

Et il indiquait à A... des roses blanches et couleur de souffre, si beau, si éclatant, que rien plus.

Aidez-moi, lui dit-il. Voici

tre de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitoyable. Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbaye, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour de Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez-les.

Et il indiquait à A... des roses blanches et couleur de souffre, si beau, si éclatant, que rien plus.

Aidez-moi, lui dit-il. Voici

Lettre de Fadette

SIMPLE HISTOIRE

Les deux petites vieilles, en se pressant un peu, car le ciel était menaçant, revenaient de l'église où les jeunes filles du village avaient chanté de leurs voix flûtées: "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau". Elles le chantaient de tout cœur en dépit d'une série de jours froids et pluvieux.

La distance fut vite franchie et Mme Carel, avec sa grosse clé, ouvrit la porte de sa maison au long toit ancien au bord joliment recourbé.

En un tour de main elle enleva chapeau et manteau, prépara le bois dans le poêle et y mit l'allumette.

Et voilà nos deux amies installées dans les berceuses, près du feu qui pétillait déjà et chantait un duo avec la pluie qui lave les vitres en turlutant.

— Comme tu es heureuse chez toi Adeline! Depuis hier, tu ne peux savoir comme je me sens bien et joyeuse ici!

— Tu es mal avec les Soeurs?

— Je ne puis dire que je suis mal. Bien nourrie, bien chauffée et les Soeurs sont bonnes. Mais c'est dur, va, d'être dans les "salles des vieilles", de coucher dans un dortoir, de se lever avant le jour et de se coucher avec les poules, et surtout, de marcher au son de la cloche comme les enfants d'école!

— Veux-tu me dire, Clémence, comment il se fait que tu sois restée si pauvre? Ton mari avait une bonne maison, une belle terre et de l'argent en banque... il passait pour être à l'aise?

— Oui, mais il n'avait pas fait de testament et ma part n'a pas été grosse. Et ce peu-là, mon second mari l'a mangé. Il avait bon appétit, et en plus de mon bien il a mangé le sien. C'était un bien bon garçon, tout le monde le disait et je ne prétends pas le contraire. Il n'aurait pas fait de mal à une mouche, mais, par sa faute, je vis au refuge avec les pauvresses... et il y en a qui ne sont pas drôles!

— Pauvre Clémence! Nous étions si éloignées l'une de l'autre. Je te savais au couvent, oui, mais comme dame pensionnaire, avec toutes les aises.

— Et comment as-tu appris?

— Par M. le curé qui allait en voyage par affaire et à qui j'ai demandé d'aller le voir au couvent.

— Et tu n'as invité, ma bonne Adeline, et tu m'as envoyé l'argent pour le voyage. Tu as toujours été bonne, Dieu te le rendra. Il en a des comptes à tenir le bon Dieu, et il s'en passe des choses que l'on ne connaît pas!

— Oui, je vis bien seule et j'ai le temps de jongler, et tu sais que j'ai toujours aimé à chercher... des choses. Il y en a une qui me tourmente et j'y pense souvent. Quand Christophe est mort, j'étais jeune encore et pas laide, j'aurais pu me reconnaître avec ma chevelure blonde et mince, ma bouche creuse, mes rides, mes vieilles jambes! J'étais si aérée, je courais toujours et souvent il me disait que je volais tant j'étais légère, et lui il est resté jeune, je le reconnaîtrai... mais non, ce n'est pas vrai! je ne pourrai pas le reconnaître et cela me fait un gros chagrin! J'ai beau penser, essayer de toutes mes forces, je ne le vois pas, c'est comme si son visage se perdait dans la brume. Je me rappelle ses habitudes, ses petites manies, mais sa figure je l'ai perdue. Et je l'aimais tant, et j'y pense tant, c'est pour cela que je n'ai pas voulu me remarier... Ah! pardon, Clémence, je parle sans réfléchir, je ne veux pas te blesser...

— Je le sais bien! D'ailleurs, j'avoue que j'ai fait une bêtise en me remarquant, et ça va être encore plus difficile pour moi de reconnaître les deux numéros! Je n'y avais jamais pensé mais c'est vrai que leurs visages se sont effacés. Eh bien, le bon Dieu saura bien se débiter dans toutes nos affaires embrouillées.

Clémence avait déjà passé quinze jours chez Adeline. Celle-ci l'observait et retrouvait avec plaisir son amie d'enfance et de jeunesse, toute simple, bonne, gaie, complaisante, et un beau projet mûrissait dans sa tête.

Un soir qu'il pleuvait encore et que les deux amies se bécotaient en se chauffant, Adeline proposa à Clémence de venir vivre avec elle dans sa vieille petite maison. — Et je fais cela autant pour moi que pour toi. Nous serons deux pour travailler, pour nous soigner, pour nous tenir compagnie et ça ira bien.

— Mais j'ai si peu d'argent...

— Tu pourrais ce que tu peux.

Clémence remerciait en pleurant de joie et elle accepta naturellement.

— Et quand?

— Tout de suite, va chercher ton petit bagage et dire adieu aux bonnes Soeurs.

22-V-45

FADETTE

Le grand jour

Des cas de ce genre, il y en a des milliers et des milliers sur la surface de la terre. Les réunissant en une seule gerbe, par un ample geste d'amour maternel, la sainte Eglise fait appel à votre mystérieux pouvoir, SEIGNEURS malades, et vous demande de faire de la fête

de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitoyable. Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbaye, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour de Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez-les.

Et il indiquait à A... des roses blanches et couleur de souffre, si beau, si éclatant, que rien plus.

Aidez-moi, lui dit-il. Voici

tre de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitoyable. Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbaye, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour de Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez-les.

Et il indiquait à A... des roses blanches et couleur de souffre, si beau, si éclatant, que rien plus.

Aidez-moi, lui dit-il. Voici

tre de me montrer les jardins de l'abbaye. Le frère jardinier était mort depuis trois mois, et tout s'en allait en friche que c'était pitoyable. Je restai, comme hôte, pour soigner les fleurs de l'abbaye, puis je pris racine au jardin, et je devins religieux encore plus pour l'amour des fleurs que pour l'amour de Dieu: je l'avoue à ma honte. Mais aussi, pourquoi les a-t-il faites si belles? Regardez-les.

Et il indiquait à A... des roses blanches et couleur de souffre, si beau, si éclatant, que rien plus.

Aidez-moi, lui dit-il. Voici

Le coin des mamans

Soins quotidiens à donner au bébé

Voici quelques conseils donnés par les spécialistes du ministère de la Santé et du bien-être social touchant les soins quotidiens à donner aux bébés durant les quatre premiers mois.

Père et mère doivent collaborer dès la naissance, pour inculquer à l'enfant de bonnes habitudes.

Repas. — Donnez les repas régulièrement, toutes les 3 heures ou toutes les 4 heures, mais selon l'avis de votre médecin, mais tous les jours aux mêmes heures (à l'horloge).

Avant et après les repas, tenez le bébé bien droit sur votre épaule et tapotez-lui le dos pour qu'il passe les gaz accumulés dans son estomac.

Sommeil. — Pour aucune raison ne brisez la régularité des périodes de sommeil de votre bébé. Préparez chaque repas, laissez-le dormir seul. Durant le jour, quand la température est favorable, faites-le dormir dehors. Quand vous le couchez pour la nuit, ouvrez les fenêtres de sa chambre, ayant soin de placer son lit de manière que l'enfant ne soit pas dans un courant d'air, éteignez les lumières et fermez la porte. Tout bébé devrait avoir son lit à lui seul. Durant le jour, si la température ne permet pas de couvrir le bébé dehors, faites-le dormir dans sa chambre les fenêtres ouvertes.

Selles. — Commencez l'entraînement de l'intestin dès le second mois.

Exercice. — Donnez régulièrement au bébé deux périodes d'exercices par jour: avant le bain du matin et le soir, lorsque vous le préparez pour la nuit, laissez-le se balancer librement, sur un lit, durant quelques minutes, alors qu'aucun vêtement ne gêne ses mouvements. Vous pouvez même jouer avec lui, mais gentiment, sans l'exciter.

Les cris. — Ne gâchez donc pas votre bébé en le prenant dans vos bras chaque fois qu'il pleure. L'enfant crie parce qu'il a faim, qu'il est fatigué, qu'il manque de confort ou simplement parce qu'il veut qu'on s'occupe de lui. Trouvez la raison de ses cris, mais ne le bercez pas, ne le prenez pas dans vos bras et ne le faites jamais boire avant l'heure de ses repas, uniquement pour le faire taire. D'ailleurs, un enfant normal crie généralement un peu tous les jours; ça ne lui est pas dommageable, au contraire, c'est un exercice salutaire.

Bains de soleil. — Commencez les bains de soleil aussitôt que votre médecin le juge à propos. (Certains médecins les conseillent dès l'âge de 3 ou 4 semaines quand la saison s'y prête). Consultez-le pour le mode et la durée.

Au prochain congrès des agronomes

Bibliothèque pour enfants

Chacun connaît le thé musical, le théâtre et le simple five o'clock où souvent l'on voit du café, mais nous croyons que le thé-bibliothèque est inédit chez nous. C'est à un tel événement social que les femmes des progressistes seront invitées dès la première journée du congrès de la province de Québec qui se tiendra cette année aux Trois-Rivières, du 27 au 29 juin.

sa bouche Jean Lionnet:

Non, tu n'as pas été l'arbre sec et stérile. La graine sans moisson, la manœuvre inhabile. Dans ma vigne il n'est pas de meilleur

Que l'infirmier qui prie et souffre, résigné. Je prenais tes douleurs et j'en faisais des grâces. Sur les remords naissants, et sur les vertus lassées, je les versais ainsi qu'un flot fertilisant. Et ce flot s'augmentait sans cesse au long des ans. De tes tourments, de tes sanglots, de ta prière. Large courant d'amour, il réchauffait la terre...

Louis PAGEAU, prêtre, directeur diocésain de l'U.M.C.

(1) La Journée missionnaire des malades est organisée par l'Union missionnaire du clergé. On peut se procurer des cartes d'adhésion, ainsi qu'un feuillet explicatif et une image-souvenir, en s'adressant soit au clergé de sa paroisse, soit au Conseil diocésain de l'U.M.C., 60 rue Desnoyers, Point-Viau, Montréal-60.

N'est-ce pas cela qui vous rendra BIENHEUREUX? N'est-ce pas que votre cœur endolori sera oint d'un baume apaisant quand vous entendrez Jésus vous redire avec satisfaction les paroles que met dans

chez madame de Grignan.

— Elle a une fille qu'on dit charmante et qui conviendrait probablement à mon neveu. La fortune des Grignan est un peu en désordre, et mademoiselle Pauline n'est pas un riche parti, mais Aimery a assez de fortune pour ne pas y regarder, et l'alliance des Adhémar est illustre. Madame de Sévigné, à qui mon neveu plaît beaucoup, y prêterait les mains.

— M. Aimery est bien jeune, fit le gouverneur, à qui l'idée de voir son élève se marier à dix-sept ans ne plaisait guère.

— Il est jeune, c'est vrai, mais il est le dernier de sa maison; je me fais vieux, et je voudrais l'établir de bonne heure. Enfin, rappelez-vous ce que je viens de vous dire, mais n'en soufflez mot à Aimery, qui est ombrageux et contredisant par nature. Je compte sur vous, chevalier.

Le lendemain, Aimery, muni d'une lettre de son oncle, partit accompagné de son gouverneur et suivi de quatre valets bien montés, et d'un mulet chargé de bagages.

car il fallait paraître à Grignan en tenue de courtisan.

Cinq jours après un des valets revint à l'abbaye en courrier, apportant cette lettre du jeune comte adressée à son oncle, et une missive du chevalier. Aimery écrivait:

Grignan, 15 janvier 1690.

Ainsi que vous avez eu la bonté de le prévoir, Monsieur, j'ai été reçu, par monsieur le comte et madame la comtesse de Grignan, avec toute la politesse imaginable. Ils nous ont retenus à souper, M. le chevalier et moi, et ont envoyé chercher nos gens et nos chevaux, ne voulant pas souffrir que nous passions la nuit à l'auberge. Ils nous veulent retenir jusqu'à demain, et devaient aujourd'hui nous régaler d'une promenade et d'une collation à la campagne. Mais le mistral s'est mis à souffler d'une telle violence qu'on ne peut même s'aventurer sur les terrasses du château sans risquer d'être enlevé comme des cerfs-volants. Pour comble de malheur, madame de Grignan s'est trouvée mal ce matin, M. le chevalier de Grignan a une attaque de goutte effroyable,

M. de la Garde est aussi fort incommodé, si bien qu'il n'y a plus au salon que M. le comte de Grignan, son oncle, Mgr l'archevêque d'Arles, son frère, Mgr l'évêque de Claudiopolis, mon gouverneur et deux ou trois gentilshommes provinciaux. Tous ces barbons jouent aux cartes, ce qui m'a mis en fuite. Vous connaissez mon antipathie pour les cartes. J'ai visité le château; il est d'une beauté royale, et les deux prélat qui font agrandir encore. Tout y est meublé avec magnificence. M. de Grignan a des gardes, des musiciens, un nombre considérable de domestiques. Il y a en ce moment où l'on est "en famille", dit-on, cent personnes au château.

(A suivre)

22-V-45

Avez-vous l'esprit de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), Edouard-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Ce thé-bibliothèque est la première activité de la S.E.P.B. (Société d'encouragement et de protection de la bibliothèque des enfants). La société, fondée en janvier dernier avec un double but: aider la bibliothèque des enfants et servir dans la mesure de ses moyens les intérêts de la littérature canadienne-française pour enfants, s'est inspirée dès le début d'une fort belle citation de Paul Hazard, dans son ouvrage intitulé "Les livres, les enfants et les hommes": "On peut dédaigner la littérature enfantine à condition de tenir pour négligeable la manière dont une âme nationale se forme et se maintient".

Le congrès des agronomes étant décidé pour juin, la Société a voulu faire coïncider les deux événements. La devise de la Corporation des agronomes "Servir", dit elle-même très bien le but éducatif de ce groupement professionnel qu'aucune cause nationale ne laisse indifférent.

Cette coïncidence se ré

La campagne électorale

Le chef progressiste-conservateur, M. John Bracken, parle à Neepawa — Le premier ministre King se mettra en route pour Winnipeg et l'Est du Canada, tard aujourd'hui — M. Camillien Houde, qui dirige la campagne du Bloc populaire, a commencé sa tournée dans le nord de l'Ontario, hier soir — Me Roger Duhamel, candidat du Bloc dans Saint-Jacques, inaugure sa campagne à l'école Hippolyte-LaFontaine

Neepawa, 21 (C.P.). — Le parti progressiste-conservateur est d'avis que les pensions de vieillesse devraient être portées à \$30 par mois et que l'on devrait dès à présent établir un système d'assurance-vieillesse contributif pour assurer à tous les Canadiens un revenu raisonnable dans leur vieillesse, a déclaré hier soir M. John Bracken, chef national de ce parti.

M. Bracken et les pensions de vieillesse

Les pensions de vieillesse sont actuellement payées aux personnes de 70 ans et plus et dont le revenu annuel est inférieur à \$365. Le parti progressiste-conservateur serait en faveur, selon M. Bracken, de payer ces pensions à 65 ans et d'en augmenter de \$10 par mois le quantum, qui est présentement de \$20.

M. Bracken a ainsi parlé de pensions de vieillesse au cours d'une assemblée publique tenue dans la plus grande salle du comté de Neepawa, où il brigue personnellement les suffrages aux prochaines élections fédérales. Aujourd'hui le chef conservateur parle à Brandon, Man.

Les allocations familiales

Il a dit à ses auditeurs que les allocations familiales font également partie de son programme de sécurité sociale.

Un auditeur de M. Bracken a alors déclaré qu'en favorisant le principe des allocations familiales le parti conservateur admet par le fait même que les travailleurs canadiens ne sont pas rémunérés comme ils devraient l'être. M. Bracken lui a répondu qu'actuellement le salaire n'est pas familial au Canada et que cela autorise un parti politique à se prononcer en faveur des allocations familiales.

M. Bracken a reproché au ministre du bien-être social, M. Brooke Claxton, et au parti libéral de se servir des allocations familiales pour se faire du capital politique. Il a déclaré que M. Claxton a envoyé une lettre aux sénateurs et aux députés fédéraux pour leur demander d'insister en particulier sur la loi des allocations familiales, "une des œuvres primordiales du gouvernement King", en discutant de la politique libérale au cours de la campagne électorale.

La lettre suggérait aux députés et aux sénateurs d'écrire à M. Claxton et de lui demander tous les détails qu'ils pourraient désirer au sujet des allocations, en vue de la campagne électorale. M. Claxton demandait également aux députés de lui fournir une liste d'adresses où il pourrait envoyer un dépliant spécial sur les allocations.

"J'ai appris dans les provinces maritimes, en Ontario et ici au Manitoba, a déclaré M. Bracken, que l'on affirme à la population que les allocations familiales, dont le paiement doit commencer le 1er juillet, ne seront payées que si le gouvernement King est retourné au pouvoir. Ces déclarations ne sont pas exactes et je trouve inexplicable qu'un parti politique recoure à de telles manœuvres".

Les députés libéraux, dit le chef conservateur, tentent de faire croire à leurs électeurs que \$250,000,000 seront donnés en cadeau par le gouvernement à la population canadienne, sous forme d'allocations familiales. Ces députés n'ont pas dit toutefois que le paiement de ces allocations signifierait une augmentation de 50 p. c. dans les taxes d'avant-guerre.

Le parti C.C.F.

M. Bracken a fait allusion au parti C.C.F. et il s'est dit confiant que si les électeurs se rendent bien compte jusqu'à quel point les chefs de ce parti vont mettre des entraves à leur liberté individuelle, ils cesseront immédiatement de faire confiance à ce parti.

"Les C.C.F. se font un jeu des valeurs humaines, dit-il, et ils se prétendent modestement les sauveurs de la classe moyenne. Or, c'est le parti C. C. F. quand les valeurs humaines étaient en jeu, où était M. Goldwell quand la liberté du monde était en danger? M. Goldwell, c'est l'homme qui s'est opposé à ce que le gouvernement canadien envoie des hommes outre-mer. Voilà ce qu'a réellement fait M. Goldwell quand les valeurs humaines étaient en jeu".

M. King à Shellbrook

Shellbrook, Sask., 22 — (C.P.). — Le premier ministre King a visité, aujourd'hui, les villages de la région de Prince-Albert où il cherche la réélection lors de l'appel au peuple du 11 juin. Il se mettra en route pour Winnipeg et l'est du Canada, tard aujourd'hui.

Dans une rapide tournée dans le comté du nord de la Saskatchewan, le premier ministre a fait deux discours publics. Parlant, hier soir, dans le centre agricole de Shellbrook, devant plus de 1,000 auditeurs, il a dit que les allocations familiales et autres mesures de distribution du pouvoir d'achat ont déjà commencé à faciliter la transition entre la guerre et la période de temps de paix. Il a ajouté que sans ces mesures prises par le gouvernement libéral le Canada aurait aujourd'hui à faire face à une crise de dépression.

M. King précise que l'aide aux pays européens affectés par la guerre, le pouvoir d'achat dans les foyers canadiens et d'autres mesures créent de nouveaux marchés. Le premier ministre dit ensuite que l'effort de guerre du Canada n'est égal à aucun autre pays de population égale. L'entrée du Canada dans cette guerre en qualité de nation unie, dit-il, et la préservation de son unité nationale, a été l'une des plus grandes réalisations de l'histoire.

M. King a dit ensuite aux électeurs de bien considérer le vote qu'ils donneront le 11 juin et de se rappeler que seul de tous les partis le parti libéral aura des candidats dans tous les comtés du pays.

M. Houde à Hawkesbury

Hawkesbury, Ont., 22 (De notre envoyé spécial). — Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, qui dirige la lutte du Bloc populaire canadien dans la présente campagne électorale, était le principal orateur ici hier soir à une grande assemblée tenue en plein air au parc, en faveur de M. Léandre Maisonneuve, ancien maire de Hawkesbury, et candidat du Bloc populaire canadien dans le comté de Prescott et Ontario.

La foule était nombreuse et M. Houde a fait un vibrant appel à la population canadienne-française de cette circonscription ontarienne "pour oublier tous ceux qui nous ont trahis dans le passé et ne se souvenir d'un nom, le jour du scrutin, celui de M. Maisonneuve, qui représente une idée; les meilleurs intérêts de sa race et l'idéal des Canadiens français".

Plusieurs orateurs ont porté la parole. Le candidat, M. Maisonneuve, a dit que jamais dans l'histoire de notre pays, l'élection n'a été aussi importante. Nous avons vécu, dit-il, la crise d'avant-guerre, nous avons vécu la guerre, et nous craignons la crise de demain. Je ne veux pas jeter le cri d'alarme, a ajouté M. Maisonneuve, mais l'on a remédié à la crise par un plus grand mal: la guerre. 103,000 Canadiens sont morts sur les champs de bataille du monde et la guerre n'est pas finie, il reste encore la guerre avec le Japon. Il est vrai que notre gouvernement nous dit que cette guerre sera volontaire, mais c'est ce qu'il nous disait au début de la guerre d'Europe, et tous, nous savons ce qui s'est produit. On a remédié à la crise par la guerre, comment pourra-t-on remédier à la crise qui surviendra après cette guerre?

Que sera demain, demande M. Maisonneuve? Un million de soldats nous sont revenus du front; un autre million nous reviendra des usines de guerre. Comment éviterons-nous le chômage qui sévira avant cette guerre? La guerre du Japon n'est pas finie, elle ne fait que commencer. Et si l'on continue avec un gouvernement qui veut faire la police dans le monde, c'est dire que nous aurons encore des guerres et chaque fois qu'un Canadien tombera, il faudra nécessairement le remplacer par quelqu'un d'autre. C'est le temps de changer de gouvernement, l'occasion est unique, dit en terminant le candidat, il faut envoyer à Ottawa des hommes qui penseront aux intérêts du Canada, d'abord, avant de penser aux intérêts des autres.

M. Armand Choquette

Le député de Stanstead au dernier Parlement, et de nouveau candidat du Bloc populaire dans ce comté, rappelle la lutte du Bloc populaire en 1943, alors qu'il a été élu le premier député du Bloc populaire.

Ca a pris un cultivateur, dit-il, pour battre la machine libérale. En 1943 lors de cette élection partielle, c'est le plébiscite qui s'est répété, c'est la province toute entière qui s'est de nouveau fait entendre. Nous n'avions pas de grandes victoires comme nos adversaires, mais nous avions des principes; et nous avons remporté la victoire. Le 11 juin ce sera la même chose, dit M. Choquette. Les vieux partis connaîtront une défaite écrasante.

M. Choquette rappelle ensuite les promesses des différents ministres libéraux, disant qu'ils n'étaient pas pour la guerre. Un seul homme dit-il, s'est levé au Parlement, en 1939, pour s'opposer à la guerre, et c'est M. Maxime Raymond, le chef du Bloc populaire canadien.

Si nous sommes dans cette lutte, continue M. Choquette, c'est par devoir. C'est pour nous un devoir de conscience que de dénoncer ceux qui nous ont trahis. La politique du Bloc populaire canadien est de prendre les intérêts du Canada et des Canadiens français, et nous réclamons en premier lieu l'indépendance réelle du Canada. Le jour du vote, il faudra penser à notre pays et à nos intérêts. Nous voulons à Ottawa des hommes qui se tiendront debout et qui défendront nos droits.

M. Camillien Houde

Le maire de Montréal est longuement acclamé lorsqu'il se lève pour parler. M. Houde a longuement critiqué la politique du parti libéral et des chefs libéraux qui ont, dit-il, à plusieurs reprises, manqué à leurs promesses de ne pas imposer la conscription au Canada. Le temps du parti libéral est révolu, a ajouté M. Houde.

Le maire a fait ensuite l'histoire de ce parti, depuis 1921. Parlant de la visite de M. King à Berlin en 1937, M. Houde a dit que c'était malhonnête de la part du premier ministre. Il est allé provoquer les Allemands chez eux, sans consulter son gouvernement, sans mandat du peuple. Un principe qui n'est pas admis dans une démocratie bien comprise, ajoute le maire de Montréal, c'est d'engager toute une population à se faire tuer sur les continents étrangers sans avoir de mandat pour ce faire, et sans en parler à personne.

M. Houde a de nouveau demandé un procès public pour M. King afin de lui faire porter ses responsabilités dans cette guerre. M. Houde a affirmé que si M. King n'était pas allé à Berlin, et qu'à Lon-

dres, il s'en était tenu à sa politique canadienne, qu'il préconisait depuis plus de 25 ans, jamais l'Angleterre n'aurait risqué la guerre avec l'Allemagne.

M. Houde a dit aussi que la question de la conscription n'est pas morte. La guerre n'est pas encore terminée avec le Japon, et nos soldats ne sont pas encore revenus d'Europe. Le maire Houde a cité un incident survenu ces jours derniers en Europe, alors que le général Alexander a déclaré que le maréchal Tito, chef yougoslave, agissait presque de la même manière que ceux qui dirigeaient les pays qui viennent d'être écrasés par les Alliés.

Cet incident indique bien, a dit M. Houde, que la situation n'est pas encore très claire en Europe, et qu'il ne serait pas surprenant qu'on demandât bientôt à nos ennemis d'hier de prendre les armes à nos côtés pour aller combattre demain nos alliés d'aujourd'hui.

M. Houde a terminé en disant "qu'il faut dans cette lutte faire la coalition de nos forces pour que le NON, que j'appellerai le NON national, se répète encore le 11 juin prochain."

L'assemblée de M. Roger Duhamel

L'assemblée était sous la présidence du maire de Hawkesbury, le Dr C. Emile Lafrance, M. René Maringer, président de l'association St-Jean-Baptiste, a présenté les orateurs.

A Coteau-du-Lac

Dans l'après-midi, M. Camillien Houde s'est rendu à Coteau du Lac, où il avait porté la parole en faveur de M. Robert Stocker, candidat du Bloc dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. L'assemblée s'est tenue dans la salle du pavillon Wilson. Outre M. Houde, MM. J. Armand Choquette, député de Stanstead, Robert Stocker, le candidat; Firmin Lévesque, ancien candidat du Bloc dans le comté, aux élections provinciales, ont porté la parole.

M. Houde a rappelé sa campagne de St-Henri, alors qu'il prédisait une guerre à brève échéance, alors que les libéraux, ministres en tête, promettaient de ne pas participer aux guerres extérieures et de ne pas imposer la conscription.

L'assemblée de M. Roger Duhamel

M. Roger Duhamel, candidat du Bloc populaire dans le comté de Saint-Jacques, a ouvert officiellement hier, en la salle de l'école Hippolyte-LaFontaine, sa campagne électorale par un exposé des raisons pour lesquelles il faut voter "Bloc" aux élections. Il a dit pour quoi il s'était présenté candidat du Bloc populaire; il a fait également l'analyse de la situation politique actuelle telle qu'elle se présente et il a dénoncé le chantage électoral des libéraux.

M. Roger Duhamel n'a pas été cependant le premier orateur à prendre la parole. Avant lui, MM. Dostaler O'Leary, candidat du Bloc dans Laurier, et M. Saine ont prononcé de brèves allocutions. Me Roger Duhamel a été présenté par M. Marcel Poulin, candidat du Bloc dans Saint-Denis, et remercié par M. Paul Massé, candidat du Bloc dans Cartier.

M. Jean-Pierre Houle

M. Jean-Pierre Houle, qui agissait comme maître de cérémonies, dans la présentation qu'il a faite des divers orateurs, a déclaré, notamment: "Le Bloc a été avec vous en 1942, lors du plébiscite, il a été avec vous l'an dernier aux élections provinciales et nous sommes encore avec vous ce soir. Ce qui prouve, dit-il, que le Bloc ce n'est pas une aventure électorale; que la chose plaise ou non aux vieux partis."

Cependant il faut nous mettre en garde contre les arguments des libéraux. M. Beaudry, candidat libéral de Saint-Jacques, demandait récemment aux électeurs de ne pas voter pour le "Bloc" parce que ce parti, disait-il, n'a pas de chances d'obtenir le pouvoir. M. Houle répond: Est-ce que les libéraux s'imaginent décrocher le pouvoir cette fois-ci? Quant au Bloc, il n'est pas question pour lui de prendre le pouvoir à Ottawa. Ce qui importe surtout c'est que le Québec se débarrasse des représentants qui se tiennent debout à Ottawa, qui défendent les droits de la famille et les droits des Canadiens français.

Les libéraux déclarent également que le Bloc n'est pas un parti national. Nous leur répondons sans crainte que le "Bloc Populaire Canadien" est le seul parti national qui soit. Le seul parti qui ait une politique vraiment nationale, qui demande aux Canadiens de s'unir sans qu'on puisse en rire.

M. Dostaler O'Leary

M. Dostaler O'Leary, candidat du Bloc dans Laurier, a ensuite pris la parole. "La lutte que nous avons engagée sera la lutte de l'honneur. Les Canadiens français ont une conception de l'honneur dont nous ne pouvons pas nous tenir compte. Un Canadien français sait que lorsque quelqu'un a pris des engagements, il doit tenir ses promesses."

"Maintenant, quelle différence y a-t-il entre Bracken et King? King et Bracken, c'est la même chose."

M. O'Leary déclare ensuite que l'on a l'habitude de mettre sur le dos des seuls conservateurs la conscription de 1917. M. O'Leary tient à rectifier les données historiques sur ce fait et rappelle que l'odieux de la conscription revient tout autant aux libéraux qu'aux conservateurs.

Le docteur Saine

Le Dr Saine a ensuite parlé brièvement. Il a comparé le parti libé-

ral au héros d'"Un homme et son péché": "Pour lui, dit-il, tout ce qui compte, c'est l'argent". M. King, dit-on, aime bien les Canadiens français. C'est sans doute pour cela que nous n'avons pas à Ottawa le nombre de députés auxquels nous aurions droit relativement à notre population. C'est sans doute pour cela que les Canadiens français enrôlés dans l'armée n'étaient pas commandés par des officiers de leur langue. C'est sans doute pour cela encore que les Canadiens français sont rares aux divers postes des commissions de guerre. Et il faudrait rapporter les événements de Drummondville, l'internement injuste de Camillien Houde pour prouver que le régime King n'aime pas les Canadiens français autant qu'on le dit.

M. Marcel Poulin

M. Marcel Poulin, candidat du Bloc dans St-Denis a ensuite été invité à présenter M. Roger Duhamel candidat du Bloc dans St-Jacques.

M. Poulin l'a présenté comme un homme qui ne s'est jamais sali les mains dans aucune entreprise compromettante, mais au contraire qui a tout fait pour unir les Canadiens français et les défendre.

M. Roger Duhamel

M. Roger Duhamel, candidat du Bloc Populaire dans le comté de St-Jacques, a d'abord donné les raisons pour lesquelles il avait accepté de briser les suffrages dans St-Jacques. Il a confessé que jusqu'à il y a quelques semaines, il n'avait eu aucunement l'intention de se présenter aux élections. Tout ce qu'il désirait, c'était de continuer à prendre les intérêts des Canadiens français et à défendre leurs droits par la parole et par l'écrit. Cependant, j'ai bien compris, dit-il, qu'il est un jour où chacun doit payer de sa personne pour défendre publiquement les aspirations d'un peuple qui, parce qu'il s'est fait berner depuis plus de 25 ans, traverse actuellement une crise atroce de confiance.

Or, il n'y avait qu'un seul groupe qui pouvait grouper les énergies éparses du Canada français. J'ai cru de mon devoir de joindre ses rangs et de venir solliciter un mandat, pour représenter non les intérêts d'un parti, d'une clique, d'une entreprise quelconque, mais bien les vôtres. Et nous avons l'intention d'obliger le politicien de compter avec nous.

La population a compris qu'elle s'était laissée égarer par de mauvais bergers. Ce temps-là est terminé et ne reviendra pas.

Pages d'histoire

M. Roger Duhamel résume ensuite quelques pages d'histoire. En 1935, les libéraux sont reportés au pouvoir avec le mandat que lui a confié le peuple canadien de proposer désormais une politique exclusivement canadienne. Très bien. Mais bientôt l'on voit surgir des crédits militaires, quelques millions levés par le gouvernement à cette fin: la défense intégrale du

Canada. Or dans le temps, Camillien Houde disait: "Prenez garde à ces millions pour la défense du Canada; les frontières canadiennes sont très élastiques". Et l'on répondait que les libéraux étaient opposés à toute participation à la guerre.

En 1939, continue M. Duhamel, sans aucun mandat, le gouvernement canadien nous envoie en guerre. Et ce n'est qu'en 1940 qu'il le demandera ce mandat. Et les promesses de non-participation tombent. Il était impossible, dit-il, que le Canada ne suive la Métropole anglaise, la France et les autres Dominions dans cette guerre. Et les gouvernants prônent "une participation volontaire et modérée". Selon eux nous n'avions pas eu la conscription. De fait, c'est le régime de l'"involontariat" que nous avons dû subir.

Et voici que sans même avoir l'imagination de changer de vocabulaire, on vient nous répéter que la participation à la guerre du Pacifique sera "une participation volontaire et modérée".

En 1940, nous assistons à la capture du maire élu de la plus grande ville du pays, M. Houde n'a pas même été arrêté d'après les règlements de l'enregistrement national qui prévoient 3 mois d'emprisonnement ou \$200 d'amende pour délits semblables. M. Houde connaissait trop de choses. Et une preuve que le peuple n'est plus prêt à se laisser berner, c'est que M. Houde a été réélu maire de Montréal. En 1942, c'est le plébiscite, "la plus formidable entreprise de dupes contre les Canadiens français". A cette occasion, le Bloc s'est montré le parti des vrais démocrates, des hommes animés du véritable esprit d'indépendance et de liberté.

La situation politique actuelle

M. Duhamel présente ensuite à ses auditeurs une brève analyse de la situation politique telle qu'elle se présente.

Certains affirment d'abord qu'il y a beaucoup de candidats, dit-il. M. Duhamel fait remarquer que dans cette affirmation il y a du vrai et du faux. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a deux idées en lutte. Il y a bien certains indépendants, certains hommes de paille qui ont été placés par les vieux partis pour diviser les votes. Personnellement, chacun d'eux est inoffensif.

M. Duhamel fait ensuite observer qu'entre un libéral et un candidat du Bloc populaire, il n'y a pas beaucoup de ressemblance. La lutte de cette campagne fédérale de 1945 se fera entre une machine électorale fortement organisée et un parti aux idées saines et dont les candidats ne sont financés par aucune machine politique.

La lutte pourra paraître inégale et devoir poser des problèmes, mais la vague montante du Bloc populaire canadien renversera certainement la machine libérale de la corruption. Et le Bloc obtiendra la victoire victorieuse cependant qui ne sera pas la nôtre mais la vôtre, une victoire vraiment populaire, une victoire enfin qui se traduira par des agissements au parlement canadien.

Explosion aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 22 (D. N. C.). — Lors d'une explosion dont on n'a pu trouver les causes jusqu'ici, deux voitures du corps canadien de la Prévoyance ont été détruites, vendredi soir. L'accident est survenu à l'intersection des rues Saint-Prospère et Bonaventure, près de l'hôtel Caumartin, où les deux voitures étaient stationnées.

Une explosion soudaine a fait voler les deux véhicules en morceaux. Il n'y avait aucun occupant à ce moment dans les voitures. Aucun agent de la police de la ville se sont rendus sur les lieux pour enquêter, mais hier soir, le chef de police Bellemare déclarait qu'il n'avait rien trouvé pour expliquer les causes de cet accident. Des gens croient que le coup aurait été fait à l'aide de bâtons de dynamite.

On rapporte des quartiers généraux de la Prévoyance que plusieurs agents de Montréal se sont rendus sur les lieux pour faire enquête sur les causes exactes de cette explosion mystérieuse.

Accidents mortels en Ontario

On rapporte 10 accidents mortels survenus, en fin de semaine, dans la province d'Ontario.

Trois enfants, Violet Duncan, 2 ans; Marlene Cooper, 5 ans; Fred Martin, 18 mois, ont été tués dans un accident d'auto survenu à Hamilton.

A Woodstock, Alex Yurchuck, 20 ans, a succombé dimanche, à une blessure reçue par une balle de calibre 22, dans une pratique de tir. On a trouvé, samedi, à Haileybury, le cadavre de Jack Childs, 51 ans, dans les débris fumants de sa maison. A Kirkland Lake, un garçonnet de 5 ans, Thomas Ramsay, a été mortellement blessé par un camion, et M. Norman Kennedy, 38 ans, aiguilleur, s'est infligé des blessures mortelles en tombant d'une locomotive de fret, samedi. Jean de Vaudreuil, trouvé incon

La session Provinciale

(suite de la page deux)

nistre s'améliore. Aujourd'hui, il parle de la compagnie sur un ton convenable. Il ne parle pas de trust exécrable mais que c'est une industrie considérable qui a des difficultés avec ses ouvriers.

M. Hamel soutient que le gouvernement n'a pas fait de concessions à la compagnie. La province ne s'est déparée, dit-il, d'aucune partie de ses richesses. Le gouvernement a tout simplement permis la construction d'un réservoir pour permettre la régularisation du cours d'eau d'une rivière que la compagnie avait à bail depuis 1939. Non seulement, ajoute M. Hamel, la compagnie a dépensé la des millions mais elle a payé par la suite à la province une somme additionnelle et annuelle de \$150,000.

Quant à St-Jean-Eudes, le gouvernement libéral, répète M. Hamel, avait obtenu que la compagnie conduise l'eau aux limites de la municipalité et donne ensuite un octroi de \$30,000 pour la construction de l'aqueduc et de l'égoût. Que l'on consulte les dossiers du ministère des Affaires municipales, dit-il, et l'on constatera que c'est exactement ce qui s'est passé.

M. Duplessis réplique que le gouvernement précédent, par un simple arrêté ministériel, a permis à la compagnie de développer un million de chevaux-vapeur additionnels.

M. David Côté (CCF-Rouyn-Noranda) affirme que l'entreprise a été développée avec l'argent du fédéral, que c'est notre propriété et qu'on devrait la reprendre. Il ajoute qu'au lieu de "flirter" avec l'Aluminium Company, le gouvernement ferait mieux de donner son appui aux Syndicats catholiques.

M. Duplessis fait une mise au point pour dire que c'est sous le gouvernement de l'U.N. qu'a été signé le premier contrat collectif entre les Syndicats catholiques et la compagnie.

Louis ROBILLARD

L'Ecole de commerce de Rimouski, Inc.

Québec, 22. — Dans sa dernière édition, la Gazette officielle de Québec, publie ce qui suit:

"Ecole de Commerce de Rimouski, Inc."

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du neuvième jour de janvier 1945, constituant en corporation sans capital-actions: M. l'abbé Georges Dionne, prêtre, chanoine, supérieur du Séminaire Saint-Germain-de-Rimouski, M. l'abbé Guillaume Dionne, prêtre, procureur de la même institution, Léopold D'Amour, marchand, Hon. Jules-André Brabant, membre du Conseil Législatif, Glosion Belzile, notaire, et Paul-Emile Gagnon, avocat, tous de la ville de Rimouski, province de Québec, dans les buts suivants:

Promouvoir, développer, encourager et pratiquer, dans un but scientifique, professionnel et social, l'enseignement général et plus spécialement celui concernant l'industrie et le commerce, sous le nom de "Ecole de Commerce de Rimouski, Inc."

Le montant auquel sont limités les revenus annuels des biens immobiliers que la corporation peut posséder, est de quarante mille (\$40,000.00).

Le siège social de la corporation est situé à Rimouski, dans le district de Rimouski.

Daté du bureau du procureur général, ce neuvième jour de janvier 1945.

L'Assistant-procureur général suppléant,

8323-o P. FRETTE.

Nominations au Y.M.C.A.

Les officiers dont les noms suivent ont été nommés pour l'année qui débute chez le Young Men's Canadian Club. P. W. McLagan, président; Dan MacLuskie, vice-président; Dr Lehman, Howard Pope et Albert Labilloy, trésoriers; Archie Grassie, secrétaire; Don Miller, archiviste; Andrew Paterson, auditeur; John E. Auld, membre de l'exécutif; Robert Bliss, Jack Brotman, Gordon Dockrill, Marcel Lafamme, Frank Rousseau, Mel Taylor et Dave Tennant, tous membres du conseil.

Elus à Saint-Antoine de Longueuil

M. Joseph-R. Goyette a été réélu maire de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, l'emportant sur son adversaire, M. Paul Provost, par une majorité de 145 voix.

Trois conseillers ont aussi été élus. Dans Longueuil-Annexe, et dans Mackayville, les conseillers sortant de charge, MM. Charles Rochon et Eugène Guillet, ont triomphé de leurs adversaires, MM. Willie Leblond et J.-A. Chevrier, le premier par une majorité de 155 voix, le second par une majorité de 110. Dans Saint-Maxime, M. Herménégilde Fournier a été élu par acclamation.

L'actualité

(suite de la première page)

étaient privés des honneurs et des regards respectueux que les jeunes gens rendaient aux vieillards. De là vient que personne ne blâmait ce qu'un jeune homme dit à Derkildas, qui d'ailleurs était un général de grande réputation. Un jour qu'il entra dans une assemblée, ce jeune homme ne se leva point pour lui faire place et lui dit: "Tu n'as point d'enfants qui puissent un jour me céder la place."

Mais l'opinion publique a bien changé depuis! Car les célibataires ont pris une place prépondérante dans les affaires publiques. Depuis un quart de siècle, notre pays a été gouverné, sans interruption, par les célibataires King et Bennett, pour n'en citer qu'un exemple, sans compter ceux qui n'ont pas eu d'enfants.

D'ailleurs, même dans l'antiquité, la profession de célibataire offrait de douces compensations. Plante, dans sa pièce Le soldat fanfaron, fait ainsi parler son célibataire:

"Je vis heureux et tranquille, à ma guise, à ma fantaisie. A ma mort je léguerais mes biens à mes parents. L'enfant ne partage rien de rien. En attendant, ils me soignent, ils m'envoient des cadeaux. Font-ils un sacrifice, ils me réservent une part plus forte qu'à eux-mêmes; ils m'emmènent au banquet; ils m'invitent à dîner, à souper chez eux. Celui qui me donne le moins se croit le plus à plaindre. Ils font assaut de présents. C'est à mon bien qu'ils ne veulent pas. Mais ils ne m'ont pas moins de cadeaux à l'envi l'un de l'autre."

A Montréal même, le sort du célibataire s'est adouci. Car il y a une vingtaine d'années, le fisc municipal exigeait une contribution annuelle de dix dollars, des célibataires confirmés dans leur état. Il est vrai qu'elle ne disparaît pas par suite d'un grand mouvement d'opinion publique libérale, mais simplement parce qu'il en coûtait plus cher, pour retracer les récalcitrants, que la taxe ne rapportait.

Sans doute l'impôt les grève et les rôtit misérablement, mais ils auraient mauvaise grâce à trop se plaindre.

Un homme marié disait un jour à un célibataire qui attestait le ciel de l'injustice du sort: "Mon ami, nous pourrions faire un marché. Je m'en vais payer et vos taxes et les miennes, et vous allez payer le coût d'entretien de ma famille." Le célibataire ne se plaignit pas plus outre et ne prit pas le marché.

22-V-45 ROUK

Nominations provinciales

Québec, 22. — Nous extrayons de la dernière livraison de la Gazette officielle de Québec ce qui suit:

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de l'avis et du consentement du conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes:

Québec, 24 mars 1945.

MM. Marcel Garneau, d'Arthabaska, et D-Roméo Nadeau, commerçant, de Princeville, nommés pour agir conjointement, et à compter du 1er avril 1945, sous le nom de Garneau et Nadeau, en qualité de registraire de la division d'enregistrement d'Arthabaska.

22-V-45

Québec, 12 avril 1945.

M. Arthur Brunet, 7360 rue Drolet, Montréal: professeur de ferronnerie pratique à l'Ecole Octave Cassegrain, à compter du 16 avril 1945.

M. Henri Lamoureux, de Ham-Sud: registraire de la division d'enregistrement de Wolfe, à compter du 1er mai 1945.

22-V-45

Emile BENOIST

Plus de remplissage d'obus 4.5

Les autorités de Défense Industries Limited nous ont informé aujourd'hui de la décision du ministère des Munitions et Approvisionnement à l'effet de faire cesser immédiatement le remplissage d'obus 4.5 et l'assemblage de cartouches de même calibre aux ateliers de Bouchard. Tout travail à ce genre de munitions devra être terminé cette semaine et 800 employés, dont la moitié sont des femmes, ont reçu leur avis de licenciement. Ce licenciement s'effectuera sous la surveillance du Service sélectif national.

Les opérations dans les autres sections de l'usine de remplissage d'obus de Bouchard se poursuivront et ne seront pas affectées par la décision du gouvernement.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

Plus de remplissage d'obus 4.5

Les autorités de Défense Industries Limited nous ont informé aujourd'hui de la décision du ministère des Munitions et Approvisionnement à l'effet de faire cesser immédiatement le remplissage d'obus 4.5 et l'assemblage de cartouches de même calibre aux ateliers de Bouchard. Tout travail à ce genre de munitions devra être terminé cette semaine et 800 employés, dont la moitié sont des femmes, ont reçu leur avis de licenciement. Ce licenciement s'effectuera sous la surveillance du Service sélectif national.

Les opérations dans les autres sections de l'usine de remplissage d'obus de Bouchard se poursuivront et ne seront pas affectées par la décision du gouvernement.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

Bloc-notes

(suite de la première page)

à préconiser d'une façon très générale ce qu'elle tient et ce qu'elle présente pour la cause ouvrière.

Propagande socialiste

Ces comités d'action politique sont chose nouvelle dans le cadre canadien, et nous disons bien canadien et non pas montréalais. Ce qui se pratique ici se doit en effet également pratiquer à Toronto, à Halifax, à Winnipeg, à Regina, à Edmonton, à Calgary, à Vancouver, dans toutes les villes où se trouvent des agglomérations ouvrières et où il se présente des candidatures de la C.C.F. C'est ainsi une grande partie du monde ouvrier canadien qui se trouve soumise au jeu de la propagande socialiste, telle que la concevaient les héritiers de feu J. S. Woodsworth, héritiers qui sont loin d'être toutefois des continuateurs. La C.C.F., sur la question du militarisme et de l'impérialisme, a tellement évolué depuis la mort de son fondateur que l'on ne la reconnaît plus.

Il paraît que c'est le succès remporté par des comités d'action politique aux Etats-Unis, dans le monde ouvrier, l'élément des récentes élections présidentielles, qui a donné l'idée aux dirigeants du syndicalisme international au Canada d'en avoir de tout semblables et de les mettre au service du parti socialiste qui dirige, en apparence du moins, le successeur de M. Woodsworth, M. John Goldwell.

De l'extérieur

Ce qu'il y a d'inquiétant, de très inquiétant, en tout cela, c'est que les comités d'action politique en question relèvent, pour une large part de leurs activités, d'organisations étrangères dont les chefs véritables ne se trouvent pas au Canada, mais aux Etats-Unis. Au moment de certaines grèves, pas si anciennes tout de même, on a vu ce que cela pouvait donner: le ministre canadien du Travail, M. Humphrey Mitchell, obligé, par exemple, de supplier humblement et en définitive sans obtenir ce qu'il sollicitait, le chef d'un syndicat canadien affilié à la C.I.O. de venir ici lui accorder une entrevue.

Secrét professionnel

Un comité du Congrès des Etats-Unis, siégeant à Washington, menace d'instituer des procédures contre un journaliste, Albert Deutsch, qui refuse, en invoquant le secret professionnel, de répondre à certaines de ses questions. Deutsch a exposé, dans une série d'articles qu'il a publiés dans un journal de New-York, des révélations qui lui ont été faites, dit-il, par des fonctionnaires du service administratif des vétérans. Il refuse de dire au comité, qui les veut absolument connaître, les noms de ces fonctionnaires, parce qu'il leur a promis la discrétion. Le président du comité, M. Rankin (démocrate, du Missouri), prétend que le serment prêt par Deutsch de dire toute la vérité doit passer avant l'engagement qu'il a pris envers ses informateurs. Ce que le journaliste nie. Et il paraît avoir derrière lui, tout autour de lui, pour l'appuyer, non seulement son chef, le secrétaire de la rédaction du journal J. M., mais les journalistes de l'American Newspaper Guild. L'occasion semble indiquée pour les journalistes des Etats-Unis de revendiquer et de faire reconnaître, dans leur cas tout autant que dans le cas des notaires, des avocats, des médecins, le droit au secret professionnel. Si Deutsch est un journaliste, un vrai de vrai, entre dans le métier pour y rester et ne pas simplement pour y faire un stage, ce n'est pas le comité du Congrès qui va l'emporter.

22-V-45

Emile BENOIST

Plus de remplissage d'obus 4.5

Les autorités de Défense Industries Limited nous ont informé aujourd'hui de la décision du ministère des Munitions et Approvisionnement à l'effet de faire cesser immédiatement le remplissage d'obus 4.5 et l'assemblage de cartouches de même calibre aux ateliers de Bouchard. Tout travail à ce genre de munitions devra être terminé cette semaine et 800 employés, dont la moitié sont des femmes, ont reçu leur avis de licenciement. Ce licenciement s'effectuera sous la surveillance du Service sélectif national.

Les opérations dans les autres sections de l'usine de remplissage d'obus de Bouchard se poursuivront et ne seront pas affectées par la décision du gouvernement.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

Emile BENOIST

La revue "Aluminium" à Farnham

Dimanche soir, l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. présentait sa revue Aluminium, spectacle entièrement mis en scène et interprété par les employés du bureau de Montréal, pour les gardes du camp d'internement à Farnham. La représentation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par une salle comble.

Sous la direction de Charles Dziel, la revue Aluminium se crée rapidement une réputation enviable parmi les spectacles pour les troupes de la métropole. Les chansons de Marcel Ménard et les numéros de danse des "Alcanettes" méritent une mention particulière. Le régisseur, Raymond Bélanger, a la responsabilité de maintenir l'allure rapide du spectacle et Lucile St-Pierre nous a charmés au piano.

Le prochain spectacle de la revue Aluminium sera présenté au Red Triangle Club, carré Phillips, le 29 mai.

22-V-45

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 32225 actions et de 360.400 actions minières en comparaison de 38.281 actions et de 337 717 actions minières vendredi dernier.

Mont Bas	Mont Haut	Mont Bas	Mont Haut
Aluminium	114 1/4	114 1/4	114 1/4
Asbestos	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Bathurst A	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Bell Telephone	165 1/2	165 1/2	165 1/2
B.C. Power A	22 1/2	22 1/2	22 1/2
B.C. Power B	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Brown Co. pfd	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Cement	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Cement 8 1/2 pfd	10 1/2	10 1/2	10 1/2
C.I. Ponds	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Can. Nor Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Steamship pfd	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Breweries	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Celanese	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Converters	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Locomotive	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cockshutt Prow	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Con. Mining	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Bridge	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dom. Stores	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dryden	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Foundation Co.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Gatineau	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Gen. Ste. & Wares	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Gypsum	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Hamilton Bridge	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Hollinger	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Rud. Bay Min.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Int. Nickel	10 1/2	10 1/2	10 1/2

Choses et autres

La tendance était irrégulière à Wall Street aujourd'hui à la suite des prises de bénéfices effectuées dans la journée d'hier. Toutefois les gains et les pertes étaient également partagés vers l'heure du midi. Les demandes de placements se faisaient principalement pour les titres offrant de bonnes possibilités de gains pour l'après-guerre.

Les fonds qui sont entre les mains du public sont toujours considérables et ce léger mouvement de baisse de ce matin ne semble pas une réaction sérieuse au mouvement ascendant de ces derniers jours, toutefois il vaut mieux se montrer prudent et toujours exercer une attention étroite sur les événements de ces jours-ci, tant au Japon qu'en Europe.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9% pour cent par rapport au dollar américain.

Sur notre marché local, les gains et les pertes étaient distribués également aujourd'hui, mais dans la section des mines d'or, la tendance était plutôt à la baisse.

La Bourse de Montréal ainsi que les autres institutions financières du Canada seront fermées jeudi prochain, le 24 mai, à l'occasion de la fête de la reine Victoria.

Le volume des ventes a été de 152,890 actions industrielles et de 2,869,780 actions minières pour la semaine se terminant le 18 mai comparativement à 100,083 et 1,162,649 pour la période précédente. La valeur des transactions s'est élevée à 3,562,005 pour la semaine finissant le 11 mai, vis-à-vis de \$5,007,197 précédemment.

Il a été offert \$25,000 pour un siège à la Bourse de Montréal, ce qui est une augmentation de \$1,500 sur l'offre précédente.

Les mines les plus actives durant la semaine dernière sur le Curb de Montréal furent Central Cadillac, Arno, Homestead, J. M. Consolidated, Bouscadillac et Kirkland Gold Rand.

La production du charbon au pays en février ainsi qu'en janvier a atteint 3,179,441 tonnes, en regard de 3,080,653 tonnes durant la même période l'an dernier.

Canada Iron Foundries Ltd tiendra une assemblée spéciale le 27 juillet aux fins de considérer et d'approuver un règlement relatif à la hausse du capital-accroissant de l'entreprise, grâce à une émission de 820,000 actions ordinaires à \$10 chacune.

Les exportations de l'Inde au Canada pour 1939-40, d'après les plus récentes statistiques publiées, sont de \$13,674,000, formées pour la plus grosse partie des valeurs des expéditions de thé et de jute. Les arachides, les tapis, les carottes, les noix, l'huile de ricin, le coton brut, la laque, l'huile de ricin forment presque tout le reste.

Selon l'Office national de la statistique, les stocks de beurre de beurre en entrepôt au Canada le 1er mai 1945 se totalisaient à 12,540,767 livres, comparativement à 9,364,896 livres à la date correspondante du 1er mai, soit une augmentation de 3,175,871 livres sur 1944.

Lundi matin, le 21 mai, le prix du beurre n° 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 1/2 le livre.

Fromage — La demande demeure toujours assez active pour permettre d'écouler régulièrement les arrivages courants, et les prix sont stationnaires.

Vaillies vivantes: Poules, Poullets à rotir. Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Vaillies abattues: Poules, Poullets, Dindes, Oies. La demande est toujours assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stables.

Oeufs: Montréal et Québec. Maintenant que l'Office des Produits Spéciaux, en vertu de l'entente conclue entre le Ministère Britannique des Vivres et le Gouvernement Canadien, a réquisitionné une quantité suffisante d'oeufs en coquille, le surplus de notre production disponible, pour un certain temps du moins, bien que réquisitionné également, sera toutefois dirigé vers les postes de pulvérisation.

Les prix qui seront payés par l'Office des Produits Spéciaux pour les oeufs destinés à être pulvérisés, étant quelque peu moins élevés que ceux payés pour les oeufs en coquille, les prix de remise aux producteurs seront évidemment un peu moins rémunérateurs.

La semaine dernière, les opérations de l'industrie sidérurgique ont baissé de 1 1/2 point à 93 1/2% de la capacité totale.

Les obligations

Dom. du Canada 3% 1951 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1952 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1953 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1954 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1955 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1956 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1957 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1958 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1959 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1960 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1961 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1962 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1963 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1964 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1965 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1966 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1967 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1968 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1969 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1970 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1971 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1972 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1973 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1974 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1975 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1976 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1977 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1978 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1979 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1980 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1981 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1982 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1983 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1984 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1985 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1986 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1987 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1988 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1989 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1990 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1991 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1992 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1993 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1994 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1995 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1996 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1997 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1998 100 1/2
Dom. du Canada 3% 1999 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2000 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2001 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2002 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2003 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2004 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2005 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2006 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2007 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2008 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2009 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2010 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2011 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2012 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2013 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2014 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2015 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2016 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2017 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2018 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2019 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2020 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2021 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2022 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2023 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2024 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2025 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2026 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2027 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2028 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2029 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2030 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2031 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2032 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2033 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2034 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2035 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2036 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2037 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2038 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2039 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2040 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2041 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2042 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2043 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2044 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2045 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2046 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2047 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2048 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2049 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2050 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2051 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2052 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2053 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2054 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2055 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2056 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2057 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2058 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2059 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2060 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2061 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2062 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2063 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2064 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2065 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2066 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2067 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2068 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2069 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2070 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2071 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2072 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2073 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2074 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2075 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2076 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2077 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2078 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2079 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2080 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2081 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2082 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2083 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2084 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2085 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2086 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2087 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2088 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2089 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2090 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2091 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2092 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2093 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2094 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2095 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2096 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2097 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2098 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2099 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2100 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2101 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2102 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2103 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2104 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2105 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2106 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2107 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2108 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2109 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2110 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2111 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2112 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2113 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2114 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2115 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2116 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2117 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2118 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2119 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2120 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2121 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2122 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2123 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2124 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2125 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2126 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2127 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2128 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2129 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2130 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2131 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2132 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2133 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2134 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2135 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2136 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2137 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2138 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2139 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2140 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2141 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2142 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2143 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2144 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2145 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2146 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2147 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2148 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2149 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2150 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2151 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2152 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2153 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2154 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2155 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2156 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2157 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2158 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2159 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2160 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2161 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2162 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2163 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2164 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2165 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2166 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2167 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2168 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2169 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2170 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2171 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2172 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2173 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2174 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2175 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2176 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2177 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2178 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2179 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2180 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2181 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2182 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2183 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2184 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2185 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2186 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2187 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2188 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2189 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2190 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2191 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2192 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2193 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2194 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2195 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2196 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2197 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2198 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2199 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2200 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2201 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2202 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2203 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2204 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2205 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2206 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2207 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2208 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2209 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2210 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2211 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2212 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2213 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2214 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2215 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2216 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2217 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2218 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2219 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2220 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2221 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2222 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2223 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2224 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2225 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2226 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2227 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2228 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2229 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2230 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2231 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2232 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2233 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2234 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2235 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2236 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2237 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2238 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2239 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2240 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2241 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2242 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2243 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2244 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2245 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2246 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2247 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2248 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2249 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2250 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2251 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2252 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2253 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2254 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2255 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2256 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2257 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2258 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2259 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2260 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2261 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2262 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2263 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2264 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2265 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2266 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2267 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2268 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2269 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2270 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2271 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2272 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2273 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2274 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2275 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2276 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2277 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2278 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2279 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2280 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2281 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2282 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2283 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2284 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2285 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2286 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2287 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2288 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2289 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2290 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2291 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2292 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2293 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2294 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2295 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2296 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2297 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2298 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2299 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2300 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2301 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2302 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2303 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2304 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2305 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2306 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2307 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2308 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2309 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2310 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2311 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2312 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2313 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2314 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2315 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2316 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2317 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2318 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2319 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2320 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2321 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2322 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2323 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2324 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2325 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2326 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2327 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2328 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2329 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2330 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2331 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2332 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2333 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2334 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2335 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2336 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2337 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2338 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2339 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2340 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2341 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2342 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2343 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2344 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2345 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2346 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2347 100 1/2
Dom. du Canada 3% 2348 100 1/2
Dom. du Canada 3% 234

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal garde seul la première place

Les Royaux de Bruno Betzel ont pu gagner la première partie de la série contre les Red Wings de Rochester, hier après-midi, au stade de l'avenue Delormier. Par cette victoire, les locaux ont pu passer seuls en première place dans la course au championnat de la Ligue Internationale, car les Petits Giants de Jersey City étaient inactifs hier.

Johnny Gabbard était le choix du pilote des Royaux pour faire face aux frappeurs du club visiteur et notre lanceur a su se montrer à la hauteur de sa position. Il n'allowa que six coups sûrs et ne donna que deux buts sur balles pour permettre à son club de vaincre ses rivaux par le compte de 6 à 2. Il convient d'ajouter que Roland Gladu et Red Durrett ont largement contribué à cette victoire en frappant chacun un coup de circuit. Gladu obtint le sien à la première manche alors que Durrett était sur le 1er but après avoir été passé sur quatre balles, puis à la 6e manche Durrett frappa la balle en dehors du terrain après que Kitman eut obtenu un coup réussi.

Les Royaux obtinrent sept coups contre les lanceurs Radler et Neuberger, pendant que Gabbard s'assurait son 5e triomphe de la saison en lançant de magistrale façon.

La joute fut interrompue à cause de la pluie, mais les hostilités reprirent après quelques minutes et la partie fut terminée avec le résultat que nous connaissons.

Les Royaux et les Red Wings en viendront de nouveau aux prises aujourd'hui. Cette fois ce sera sous les reflecteurs que se disputera cette partie. A 8 h. 30 ce soir, les arbitres appelleront les deux équipes au jeu.

A cette occasion, on attend une assistance de plusieurs milliers d'amateurs qui viendront voir leurs favoris à l'oeuvre si la température est propice. C'est le Canadien français, Jean-Pierre Roy, qui sera au monticule pour le Montréal et il tentera alors de remporter sa 6e victoire de la saison. Le gérant Bruno Betzel, de son côté, espère fortement que ses joueurs pourront remporter une autre belle victoire pour conserver la première position qu'ils se sont assurée hier après-midi.

Voici le détail de la joute:

ROCHESTER	AB	P	C	S	R	A
Rausch, 3b	4	0	0	2	3	
Towns, c	4	0	0	1	3	
Sturdy, 2b	4	0	0	1	0	
Payne, cf	3	0	0	0	0	
Nicols, cd	4	0	0	0	0	
Baughn, 1b	4	1	2	10	0	
Davis, cf	4	1	1	5	0	
Pratt, r	3	0	1	3	0	
Radler, 1	1	0	1	0	0	
xNeuberger	1	0	0	0	0	

Total 32 2 6 24 10

x—Frappa pour Radler à la 7e.

MONTREAL	AB	P	C	S	R	A
Kilman, cc	4	1	1	2	0	
Durrett, cf	3	2	1	4	0	
Gladu, cd	4	1	1	2	0	
Stevens, 1b	4	0	1	13	1	
Todd, r	3	1	0	1	0	
Parker, 2b	3	1	1	2	7	
Powaski, 3b	3	0	1	1	1	
Bréard, ac	3	0	0	1	5	
Gabbard, 1	4	0	1	1	0	

Total 31 6 7 27 14

Rochester 000010100—2

Montréal 21100200x—6

Sommaire:—
Erreurs: Sturdy, Pratt, Bréard, Points produits par Gladu, 2, Gabbard, Powaski, Radler, Durrett, 2, Pratt. Deux buts: Stevens, Baughn 2. Circuits: Gladu, Durrett, Powaski, Kitman. Sacrifices: Powaski, Double-jeux: Bréard à Parker à Stevens. Laissés sur les buts: Rochester 5; Montréal 6. Bats sur balles de Radler 4. Mauvais lancer: Radler. Lanceur perdant: Radler. Arbitres: Tobin et Felsky. Temps 1.55. Assistance: 1500.

Les Chefs gagnent par un point

Syracuse, 22. — Le lanceur de relève Bob Katz, a gagné sa propre partie hier soir contre les Orioles de Baltimore en frappant un simple à la 8e manche, coup qui a permis à Ross Kerns de compter le point décisif et les Chefs de Syracuse ont décroché les honneurs de la victoire par le compte de 5 à 4.

Kerns était sur le troisième but après avoir frappé un deux-buts et à la suite du coup sacrifié d'Olson lorsque Katz vint au bâton avec deux hommes retirés.

Podgajny a débuté au monticule pour les visiteurs mais il fit place à un frappeur de relève à la huitième. Tropea qui frappa à la place de Podgajny a obtenu un coup réussi et a fait compter le point égalisateur mais à son tour au bâton le Syracuse a brisé l'égalité par le coup simple de Katz.

Frank Shaff obtint son dixième coup de circuit de la saison à la troisième manche alors qu'il y avait un coureur sur les buts.

Baltimore 000120010—4 9 3
Syracuse 00200021x—5 7 1

Podgajny, Vanslate et Lollar; Krall, Grabowski, Katz et Kerns.

BASEBALL AU STADIUM ROCHESTER VS ROYAUX

Ce soir à 8 h. 30

JOURNÉE DES DAMES.

La présidence honoraire à Léo Dandurand

Le plus grand sportsman chez les Canadiens français Léo Dandurand, a accepté la présidence honoraire de la Commission athlétique du National. La vaste expérience de Léo Dandurand dans le domaine sportif aidera grandement à l'orientation des activités futures du National dans ce domaine.

Jean Barrette, président de cette commission, annonce également la nomination de quatre nouveaux directeurs, ce sont MM. Alphonse Therrien, Fernand Jarry, Roger Martel et Paul Viens, tous favorablement connus chez les sportsmen et dans nos mouvements de jeunesse.

CYCLISME

Charles Leroux, directeur de la Commission athlétique du National et patron de la section du cyclisme, occupera le poste de président honoraire dans le comité des courses en bicyclette pour la saison 1945. Ce nouveau comité des courses a été formé lors d'une réunion à laquelle Emile Miron, directeur du Cyclo-National, avait convoqué tous les sportsmen qui s'intéressent à promouvoir ce magnifique sport d'été. Le comité des courses est formé comme suit: président honoraire, M. Charles Leroux; vice-président honoraire, Roméo Girard; secrétaire honoraire, Roger Latourle; Exécutif: président, Emile Miron; vice-président, Gaetan Fecteau; secrétaire, Lucie Quilicot, Auteurs: Louis Quilicot, F. Baggio, François Brodeur, Georges Brodeur, M. Wolfe, Jos. Laporte, A. Gachon, M. Trovoro, M. Commy et César Sylvestre. Conseillers: R. Cyr, Roger Dolbec.

A cette première réunion un programme a été tracé et les coureurs auront à se faire la lutte dans plusieurs épreuves au cours de la saison. L'année 1945 marquera une recrudescence d'activité dans le domaine des courses en bicyclette. En effet, le comité des courses annonce déjà la tenue de plusieurs épreuves.

Vendredi, le 25 mai, à 8 h. 30, une autre réunion sera tenue à la Palestre Nationale à laquelle sont invités tous les propriétaires de clubs cyclistes qui désirent promouvoir l'intérêt du cyclisme chez les jeunes. L'ordre du jour en sera le suivant:

1. Tracer le programme pour la saison 1945;
2. Etablir les règlements des six courses de 25 milles pour le championnat de la province de Québec.

CONCOURS

La reine des sports de la Palestre Nationale sera couronnée ce soir lors de la grande soirée dansante organisée par le comité de l'activité sociale, sous la direction de Mlle Claire Labonté, directrice du comité social et avec la collaboration des directeurs des différentes sections sportives. Les membres ont voté la semaine dernière leurs élites les représentants de leurs sections respectives et samedi soir le scrutin des votes a été dépouillé par un comité formé de M. Francis Desmarais, directeur général de l'A.A.N.J., de Mlle Claire Labonté, du Dr J.-P. Renaud, de MM. Roger Latourle, Charles Villeneuve et Emile Morin. Le scrutin a donné comme résultat l'élection des candidates suivantes au couronnement de ce soir: Mlle Louise Quilicot, Marguerite Lachapelle, Denise Valois, Madeleine Lemay, Jacqueline Marchand, Fernande St-Martin, Collette Legris et Claire Rochon.

DEMONSTRATION ENFANTINE

Samedi après-midi, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Léandre Lacombe, directeur de la société d'adoption et de protection de l'enfance, les écolières qui fréquentent la Palestre Nationale ont donné une démonstration de gymnastique et de natation, sous la direction de Mlle Madeleine Pigeon et Hélène Lortie. Devant une belle assistance, le programme débuta par les trois petits; un groupe de jeunes de 3 à 5 ans, qui exécutèrent des mouvements de gymnastique, chantant, ces mouvements rythmés, puis le même groupe et des fillettes de 6 à 8 ans se livrèrent à des jeux d'habileté et d'adresse et d'un excellent caractère éducatif. Il y eut un numéro d'ensemble des danses à claquettes, de l'acrobatie et une série d'exercices rythmés. Le spectacle fut bien réussi et les participantes furent chaleureusement applaudies. A la piscine, des fillettes de 2 ans et plus présentèrent un magnifique spectacle; une petite bonne femme de 2 ans plongea dans 4 pieds d'eau et nagea aidée de sa maman. Les démonstrations de nage rythmée et de fantasia présentées par des jeunes de 9 à 14 ans furent des mieux réussies. Le programme se termina avec des épreuves de nage et de plongeon; on peut affirmer que les jeunes débutantes feront honneur à la Palestre d'ici quelques années; car elles reçoivent une très belle formation par des personnes compétentes. Nos félicitations à Mlle Pigeon et Lortie pour la magnifique travail qu'elles accomplissent au National.

Les meneurs dans les ligues majeures

LIGUE AMERICAINE:
Au bâton: Cuccinello, Chicago, 356.
Points comptés: Stinweis, New York, et Stephens, St-Louis, 18.
Points produits: Stephens, Saint Louis, 19.
Coups sûrs: Case, Washington, 34.
Deux-buts: Byrnes et McQuinn, St-Louis, Mexico, Chicago, et Seibert, Philadelphie, 8.
Trois-buts: Torres, Washington, 3.
Circuits: Stephens, St-Louis, 7.
Bats volés: Case, Washington, 11.

Le programme est maintenant au grand complet

Le promoteur Eddie Quinn a complété le programme qu'il offrira aux amateurs locaux, au Forum, demain soir quand, dans la grande finale à l'affiche, le jeune lueur canadien-français, Laurent Moquin, fera face au rude Rudy Dusek dans un match de deux chutes de trois, à finir.

Quinn a fait de la bonne besogne hier en bécotant deux autres matches. Ainsi, dans le premier combat de la soirée, les amateurs verront l'excellent lueur d'Ottawa, Pat Flanagan, engager la lutte avec Les Ryan, l'ex-joueur de football de Fordham. Il devrait être intéressant de voir ce que Flanagan, un vrai gentleman de l'arène, pourra faire contre Ryan qui est un dur-à-cuire réputé.

Dans le second combat à l'affiche demain soir, c'est le lueur local, Clément Durocher, qui livrera combat à Cliff Olson, le challenger du Minnesota qui a perdu contre le champion Yvon Robert la semaine dernière. Olson exige un autre combat de championnat, prétextant qu'on ne lui a pas donné justice, mais il devra se contenter de vaincre Durocher, s'il le peut, demain.

Laurent Moquin a continué à s'en-trener sérieusement hier et il déclare à qui veut l'entendre qu'il l'emportera sur Rudy Dusek demain dans la grande finale du programme de lutte du Forum. On a promis à Moquin de participer à la finale du premier grand programme qui sera offert à l'Auditorium d'Ottawa, sous peu, et comme Laurent tient à tout prix à participer à ce programme — il est extrêmement populaire à Hull et à Ottawa — il est bien décidé à l'emporter sur Dusek, demain.

Dans la semi-finale, Joe Salvodi tentera de l'emporter sur le vétéran Frank Judson. Salvodi exige lui aussi une rencontre de championnat avec Robert, mais comme le champion, blessé, ne peut lutter avant une quinzaine de jours, Salvodi devra se contenter d'un combat contre Judson et ce dernier pourrait bien lui donner plus de fil à retordre que Joe veut bien le croire.

Bourses augmentées à Blue Bonnets

La P.Q.R.A. a tenu à ses bureaux, hier, une autre assemblée en prévision de l'ouverture de la saison des courses qui se fera à la piste de Blue Bonnets dans trois semaines.

On a étudié plusieurs détails qui n'avaient pas encore été décidés pendant qu'on a confirmé des dates qui avaient été accordées au début de la saison. On a rapporté que les préparatifs allaient bon train et que tout s'annonçait sous les meilleurs auspices.

Il a été décidé de retarder à la prochaine assemblée la nomination des commissaires associés à M. J.-H. Delisle pour la prochaine saison.

Après l'assemblée, Jules Dugal, qui sera gérant du Montréal Jockey Club, qui opérera la piste de Blue Bonnets, a annoncé que les écuries étaient déjà ouvertes à Blue Bonnets et que plusieurs propriétaires de chevaux y avaient transporté leurs pur-sang, pendant qu'un bon nombre de chevaux américains étaient déjà arrivés pour la prochaine saison.

Il a aussi ajouté qu'il y aurait une augmentation dans les bourses offertes par le Montréal Jockey Club pour la première réunion. Il aura plusieurs bourses à \$500 pendant que d'autres seront à \$400.

La décision à Castilloux

Dave Castilloux, champion poids-léger et poids mi-moyen du Canada, a défendu avec succès son championnat poids léger hier soir à St-Jean, Nouveau-Brunswick, en remportant une décision contestée de dix rondes sur Ralph Walton, boxeur de couleur montrealais. Castilloux pesait 134 1/2 livres et Walton, une livre de moins. Un des juges donna au champion seulement deux points de plus que Walton, l'autre accordant quatre rondes à Castilloux, deux à Walton et décida que les autres étaient nulles. L'arbitre Joe Irvine décida pour sa part que le match devait être nul. Plusieurs spectateurs furent d'avis que Walton avait gagné tandis qu'un match nul aurait été plus équitable. Castilloux se porta à l'offensive dans les premiers assauts mais parut insuffisant à tenir Walton en échec. Le boxeur noir ne fut jamais en grand embarras.

Au monticule: Ferriss, Boston, 4-0.

LIGUE NATIONALE:

Au bâton: Holmes, Boston, 426.
Points comptés: Ott, New-York, 28.
Points produits: Lombardi, New-York, 25.
Coups sûrs: Holmes, Boston, 43.
Deux-buts: Holmes, Boston, 11.
Trois-buts: Walker, Brooklyn, Reyes, New-York, et O'Brien, Pittsburgh, 3.
Circuits: Ott, Weintraub et Lombardi, New-York, 7.
Bats volés: McCormick et Clay, Cincinnati, et Nieman, Boston, 5.
Au monticule: Voiselle, New-York, 8-0.

Jerry Darby remplacera Progano

Les fervents de la boxe auront l'avantage d'assister à d'intéressantes séances au cours de la belle saison car le promoteur Ray Lamontagne a obtenu plusieurs dates pour y donner du pugilat en plein air et sa première séance aura lieu ce soir, au Stade Exchange, alors que cinq combats seront à l'affiche.

Un changement a dû être apporté à la finale de ce soir car à la dernière minute notre promoteur local a appris que Rocky Progano ne pouvait obtenir de traverser la frontière et l'on a dû avoir recours aux services de Jerry Darby, de Jamaica, N.Y., pour faire face à Jean Barrière dans la grande finale qui sera de dix rondes. Le changement sera fort coûteux pour le promoteur car Darby, qui jouit d'une excellente réputation aux Etats-Unis, a exigé une bourse plus élevée que celle qui avait été convenue avec Progano, mais comme Ray Lamontagne tient à donner pleine et entière satisfaction aux sportifs montrealais il a consenti à se rendre aux exigences de Darby.

Darby est loin d'être le premier venu et les amateurs apprendront sans doute avec beaucoup d'intérêt qu'il semble s'être fait une spécialité de vaincre les boxeurs montrealais, aux Etats-Unis. Ainsi, il a vaincu le solide Tommy Murray à deux reprises, le mettant hors de combat dès la première ronde, d'abord à Boston puis ensuite à New-York. Darby a aussi connu la victoire contre Gerry Coursol et contre Jean Tounsignat (Johnny Price), deux autres Montrealais de bonne réputation. Plus récemment, Darby s'est débarrassé de Sammy Garcia, vainqueur de Jean Barrière, et il a aussi battu Whistling Willie Rache qu'on a vu ici au Forum l'autonomie dernier.

L'ex-champion des Golden Gloves de New-York devrait donc pouvoir tenir son bout contre Barrière qui est toutefois un fameux coureur et qui voudra l'emporter pour plaire à ses nombreux partisans de la métropole.

En plus de cette finale de dix rondes, le promoteur Ray Lamontagne offrira trois autres combats: Billy Carroll rencontrera Marcel Deschamps dans une semi-finale de six rondes. Jean-Paul Quimet fera ses débuts professionnels contre Gabby Ferland; Pat Dumond, récemment revenu d'Angleterre, fera face à Tony Mancuso et il y aura aussi un autre match au programme.

La victoire à Georges Cagney

Georges Cagney, de Québec, champion mondial des poids lourds juniors, a pu enregistrer une autre victoire hier soir et conserver son titre lorsqu'il fut déclaré vainqueur de Lou Lortie dans la finale de la soirée d'ouverture au Stade Exchange après que Lortie fut dans l'impossibilité de revenir dans l'arène pour l'engagement final à la suite d'une blessure infligée lorsque les deux athlètes tombèrent hors de l'arène. Comme Cagney fut le seul à remonter dans l'arène avant la fin des dix secondes réglementaires, l'arbitre Lionel Legault lui accorda la deuxième chute. Lortie avait rivé les épaules de son rival au matelas dans le premier engagement mais comme il ne pouvait continuer le match la victoire fut accordée au Québécois à la grande satisfaction de la majorité de l'assistance qui était sympathique à Cagney.

Dans la semi-finale, le populaire Larry Raymond obtint raison de Mike Demetre en 29:30 minutes dans un combat de 30 minutes qui fut presque disputé à sa limite, le combat se terminant 30 secondes avant la fin réglementaire.

Dans les préliminaires, Emile "The Great" Estop l'emporta sur Jacques Trudeau, en 11 minutes et Juan Lopez et Young Sonnenberg annulèrent en 20 minutes dans le premier combat de la soirée.

Une seconde séance sera offerte jeudi soir quand Georges Cagney, vainqueur de la finale d'hier soir, disputera la victoire à Don Serio, un brillant lueur de San Francisco dans la finale au programme.

— PROFESSIONNELS —

Pour vos pistages, recherches, investigations de toutes sortes, adressez-vous au:

Bureau de Crédit Provincial
28, rue St-Jacques,
Suite 101-102. Tél.: MA. 4465

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5565 973 St-Georges
MONTREAL

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROSEAU, prop.

Atelier de construction de machines et de réparations — services d'ingénieurs et de dessinateurs. Atelier de soudure et de soudage — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal

Téléphone: *PLateau 9641

LEFEBVRE FRERES

INGÉNIEURS-MATHÉMATIQUES-FORGEURS

St-Louis gagne huit parties en dix jours

St-Louis, 22. — Les Browns de St-Louis ont recommencé à se servir de leur vieux truc de l'an dernier — celui de vaincre régulièrement le club visiteur qui fait son apparition à Sportsman's Park.

C'est dire que si le club de Luke Sewell peut continuer à vaincre assez régulièrement le club qui le visitera durant les prochaines 24 parties cédées au Sportsman's Park, si du moins les Browns peuvent s'en tirer avec autant de victoires que de

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1868

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS

Du côté de Québec

Une trentaine de postes supérieurs à pourvoir

Le gouvernement aura beau jeu pour choisir "emmi" la liste des talents et de ses sympathisants — Catalogue des nominations à faire en vertu de lois nouvelles — Les bills Duplessis — "Sa Majesté décrète"...

Québec, 21 (Par Louis Robillard). — Le gouvernement Duplessis contribuera sans aucun doute à alléger le chômage ou, du moins, à utiliser les talents. Les nouvelles lois provinciales entrées en vigueur par la législature depuis le début de février pourvoient déjà à une trentaine de hauts postes.

En voici la liste, avec les émoluments y attachés, d'après un rapide pointage que nous venons de dresser :

Le gouvernement Duplessis devra nommer trois commissaires chargés d'enquêter sur la répartition des taxes scolaires et municipales à la suite de la loi Dussault ; il devra choisir trois autres titulaires importants : le gérant-président de l'Office de la radio québécoise (traitement \$9,000) ; les deux autres commissaires recevront chacun un cachet de \$7,500 ;

L'Office de l'électrification rurale se composera de trois membres ; leurs fonctions dureront dix années ; le président aura droit à une rémunération de \$10,000 ; les deux autres officiers toucheront \$8,000 et le secrétaire, \$6,000 ;

on nommera sous peu un président général des élections, chargé d'administrer la nouvelle loi électorale, à la place du greffier de la Chancellerie ; le traitement de ce haut personnage sera de \$7,000 ;

le gouvernement devra aussi pourvoir au choix de six régisseurs ; trois pour la nouvelle Régie des transports et communications et trois pour régir l'Office de l'électricité nouvellement institué. Les deux présidents de ces deux régies auront droit à des émoluments annuels de \$10,000 ; les quatre régisseurs émargeront au budget pour une somme de \$8,500 chacun ;

en vertu d'une législation toute neuve et importante, la garde des biens des aliénés sans curateur et des biens en désuétude sera confiée à un haut officier provincial, qui sera probablement un notaire et dont le chèque s'élèvera à \$6 ou à \$7,000 par année ; mais le montant précis n'est pas encore déterminé ; la refonte du Code de procédure civile — mesure urgente — exigera la nomination d'un commissaire et de trois codificateurs ; leurs émoluments sont laissés à la discrétion du gouvernement.

La loi Barrette sur l'apprentissage pourvoit à la nomination d'un directeur provincial de l'apprentissage. C'est déjà fait. Mais le magistrat de district en chef et son adjoint ne sont pas officiellement désignés, que nous sachions. Les émoluments annuels de ces deux juges sont fixés à \$8,000 chacun. Les autres titulaires ci-haut sont dans ce cas.

Le gouvernement aura beau jeu pour choisir emmi la longue liste des talents et de ses sympathisants.

L'indemnité parlementaire

Par ailleurs, les législateurs caresseraient le projet de faire porter leur indemnité sessionnelle de \$3,000 à \$4,000, à cause de la longueur devenue régulière des sessions (environ quatre mois) et des dépenses encourues. De plus, le fisc fédéral ronge une bonne tranche de cette rétribution.

Les députés au Parlement ont touché un chèque de \$4,000 pour les dédommager de leur dévouement à la chose publique. Députés et conseillers législatifs québécois toucheraient chacun une prébende de \$4,000, dont \$2,000 à titre d'indemnité législative proprement dite et \$2,000 au chapitre des débourssés de déplacement et de représentation.

En fait, la représentation parlementaire devient coûteuse par suite de la présence obligatoire imposée à la députation motivée par la nécessité d'assurer un vote convenable à leur parti. Les absences sont de moins en moins tolérées par les whips, en prévision des mises aux voix, à cause de la mince majorité ministérielle. Professionnels, industriels, agriculteurs sont retenus hors de leurs affaires pendant une longue période.

Dix-huitième bill de M. Duplessis

M. Maurice Duplessis inscrit l'avis d'une nouvelle mesure au feuillet de l'Assemblée législative ; elle porte ce titre : Loi modifiant la Loi des agents de recouvrement. Ce sera le dix-huitième ou le dix-neuvième projet législatif présenté au nom du premier ministre à cette session.

Ce bill nouveau portera probablement le chiffre 62, indication que les ministres ont déjà à leur actif 61 lois.

On a pour habitude de réserver 100 numéros pour les bills du gouvernement, car chaque projet de loi est d'abord connu par un chiffre. Ainsi le projet de M. Onésime Gagnon, chancelier provincial de l'échiquier, imposant une taxe pour venir en aide à l'éducation et à la santé publique, est numéroté au chiffre 44 ; mais, par la suite, lorsqu'un bill adopté par les deux Chambres a obtenu la signature du lieutenant-gouverneur et devient loi, il fait partie du volume des Statuts (lois) d'une session et il est alors désigné aux yeux des hommes de loi et des législateurs par un numéro de chapitre. Par exemple, la loi de l'Hydro de l'année dernière se reconnaît à cette désignation officielle : Chapitre 22 des Statuts de Québec, 8 George VI 1945.

Les lois provinciales de cette année seront titrées : Statuts de Québec, 9 George VI, 1945. On mentionne l'année du règne de notre souverain et l'année du calendrier. Car c'est le Roi qui ordonne : Chaque loi contient cette formule liminaire sacramentelle : "Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, décrète ce qui suit..."

Ecole d'agriculture de Saint-Rémi

Remise annuelle des diplômes

Les élèves de l'Ecole d'agriculture de Saint-Rémi de Napierville sous la direction des Clercs de St-Viateur, viennent de terminer leur année d'étude. A cette occasion, pour la onzième fois, l'école remettait des diplômes de "capacité agricole" à treize de ses finissants.

Ce sont par ordre de mérite : Laurent Yelle, de Saint-Rémi ; Claude Beauchamp, de Varennes ; Roger Robidoux, de Sherrington ; René Vaillancourt, de Saint-Luc ; Hormidas Deslauriers, de Saint-Antoine-sur-Richelieu ; Claude Geoffrion, de Varennes ; Paul Blanchard, de St-Marc ; Jean-Guy Dumouchel, de Châteauguay ; Jean-Paul Roy, de Sherrington ; Maurice Lavigne, de Saint-Rémi ; Marc Trépanier, de S-Anicet ; Gérard Vary, de St-Marc.

Parmi les élèves de première année, il convient de mentionner M. Rosaire Trudeau, de Saint-Isidore, qui s'est classé bon premier.

Une soirée récréative préparée pour la circonstance donna un ton plus solennel à cette fête. Environ cinq cents personnes avaient pris place dans la salle et ont applaudi le brillant succès des jeunes agriculteurs sur la scène.

Le R. P. J.-R. Larue, C.S.V., directeur, a présenté les hommages du personnel et des élèves au représentant du ministre de l'Agriculture. Il a souligné la valeur formatrice de l'enseignement agricole et rendu un témoignage d'admiration et de satisfaction aux jeunes qui se sont distingués par leur application. "Aussi, a-t-il déclaré, nous nous plaignons à reconnaître leur mérite par l'attribution de magnifiques prix dus à la générosité de nos bienfaiteurs."

M. Hercule Riendeau, M.P.P., représentait le ministre de l'Agriculture. Il adressa des félicitations et des conseils très pratiques aux jeunes ruraux. Il fut remercié par le R. P. J.-R. Larue, C.S.V., supérieur provincial. Dans l'assistance on remarquait aussi : le R. F. Larue, C.S.V., directeur, les agronomes professeurs R. Dion, C.S.V., et J. Prolx, les agronomes Yvan Meunier et François Boulais ainsi que M. Aimé Mariel au service de la radio-phonie rurale, poste C.B.F., Montréal.

Avant et après la réunion, le public eut l'avantage de visiter l'exposition des travaux de menuiserie exécutés par les élèves sous la direction de M. Paul Seguin, professeur.

Le Canada et l'Union panaméricaine

Une enquête menée par la Ligue panaméricaine du Canada établit que l'entrée de notre pays dans l'Union panaméricaine est nettement favorisée par les chefs de file de la nation canadienne.

Des questionnaires avaient été envoyés à près de 600 personnes, comprenant les députés fédéraux, les sénateurs, les ministres des gouvernements provinciaux, les représentants des grandes associations, les maires et les présidents des grandes corporations.

L'unanimité a été parfaite en réponse à la question sur le développement des relations commerciales, sociales et intellectuelles entre le Canada et les autres pays d'Amérique.

A la seconde question qui portait sur l'entrée du Canada dans l'Union panaméricaine, 89 pour cent des personnes participant à l'enquête ont donné une réponse affirmative. La proportion des partisans de la négative est de 8 pour cent. Ceux qui refusent de se prononcer représentent 3 pour cent des réponses reçues.

Assemblée annuelle au Cercle Universitaire

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Cercle Universitaire aura lieu ce soir à 8 h. au Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke. Cette assemblée a lieu pour les fins suivantes : recevoir et prendre en considération le rapport annuel du Conseil d'administration de la compagnie, pour l'exercice 1944-45 ; élire un nouveau conseil d'administration pour l'exercice 1945-46, ainsi qu'un vérificateur pour le même terme d'office ; voir généralement aux affaires de la compagnie.

128 jumeaux dans la province de Québec

D'après une compilation du décompte du ministère de la Santé et du Bien-être social, il y a eu au cours du mois de janvier 1945 2,672 décès dont 1,418 hommes et 1,254 femmes. Les décès se répartissent comme suit : d'origine française, 2,220 ; anglaise (écossaise et irlandaise comprises) 358 ; origine juive, 32 ; slave, 8 ; indienne, 5 ; autres, 49.

Par ailleurs, il y a eu 6,592 naissances durant cette période dont 3,224 fillettes. Il y a eu 76 cas ou paires de jumeaux et 128 jumeaux sont nés vivants. La répartition selon l'origine ethnique est la suivante : d'origine française, 6,140 ; anglaise, 141 ; juive, 50 ; slave, 15 ; indienne, 5 ; autres, 241.

Arrestation de Werner Best

Copenhague, 22 (A. P.). — La commission militaire des alliés a procédé à l'arrestation de Werner Best, ancien représentant de l'Allemagne au Danemark, qui était gardé sous surveillance à sa villa par des combattants danois de la liberté, depuis la capitulation de l'Allemagne.

Best a été conduit à un endroit de détention non mentionné pour fins d'enquête. Malgré qu'il fut très bien gardé, il a continué de demeurer dans ses luxueux quartiers et, à maintes occasions, on lui a permis de visiter la légation suédoise. Ces visites ont été l'objet de fortes critiques dans la presse danoise.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Populaires et pratiques socquettes d'été pour dames, jeunes filles, garçons, enfants



Pour dames, jeunes filles

Pointures : 8 1/2 à 10 1/2

Socquettes en fil et rayonne, en fil mercerisé, Tricot uni ou par côtes. En bleu, jaune, marine, blanc. La paire

.29



Pour garçons

Pointures : 8 à 10 1/2

Socquettes en tricot de coton avec rayures fantaisie. Brun, bleu, vin, gris. Profitez de l'occasion. La paire

.29



Pour enfants

Pointures : 4 à 8 1/2

Socquettes en tricot de fil et rayonne uni ou avec fantaisie. En rose, bleu, rouge, blanc. La paire

.29

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Pour chandails "JUMBO"



Laine douce "Sport down"

Hâtez-vous, mesdames, mesdemoiselles, de venir choisir les nuances désirées dans cette belle laine douce pour le chandail sport JUMBO — fidèle compagnon des voyages, excursions dans les montagnes... en vacances.

Blanc, rouge, turquoise, noir, beige, bleu, vieux rose, vert, jaune, bleu copen.

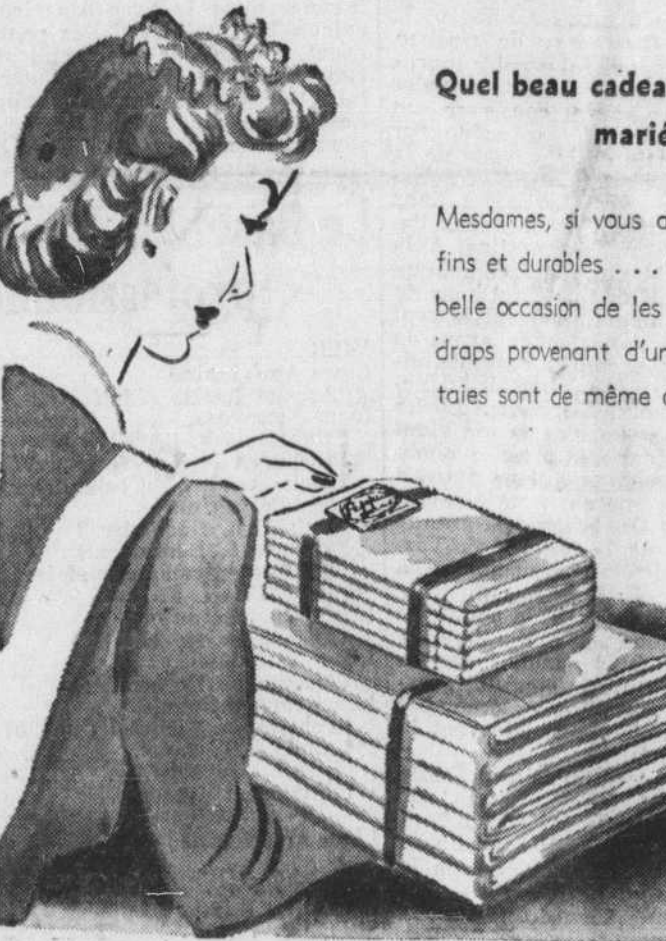
En écheveaux de quatre onces. SPECIAL MERCREDI, l'écheveau

.65

DUPUIS — deuxième (Centre)

DRAPS FINS ET DURABLES

(185 brins au pouce carré)



Quel beau cadeau de nocces à faire à la mariée de juin...

Mesdames, si vous aimez, avec raison des draps fins et durables... vous trouverez rarement plus belle occasion de les obtenir. Percale fine, serrée, draps provenant d'un manufacturier en vue. Les taies sont de même qualité de percale.

Environ 81" x 99" draps lit double la paire

6.75

Environ 72" x 99" draps lit 3/4, la paire

5.95

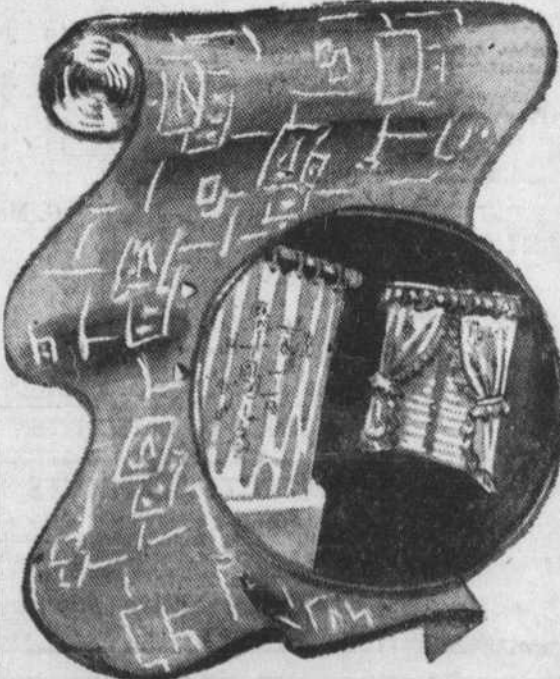
Aussi taies pour appareiller...

Environ : 42" x 33" taies d'oreiller, la paire

1.45

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Tissu synthétique huilé



au fini soie pour rideaux de douche, de fenêtre.

Pour transformer la salle de bain

Ce tissu au toucher soyeux est fini huilé afin que l'eau glisse sans pénétrer... que l'humidité ne l'affecte pas. Plusieurs dessins et coloris attendent votre choix... fond bleu, rouge, vert, rose, naturel. Largeur : 36 pouces. La verge

1.25

MARQUINETTE DE COTON A RIDEAUX

Pour la chambre à coucher, la cuisine, ou autre pièce, les rideaux de marqunette sont pratiques, frais et jolis. Cette qualité est à petits pois ivoire sur fond aussi ivoire. Largeur : 47 pouces. La verge

.59

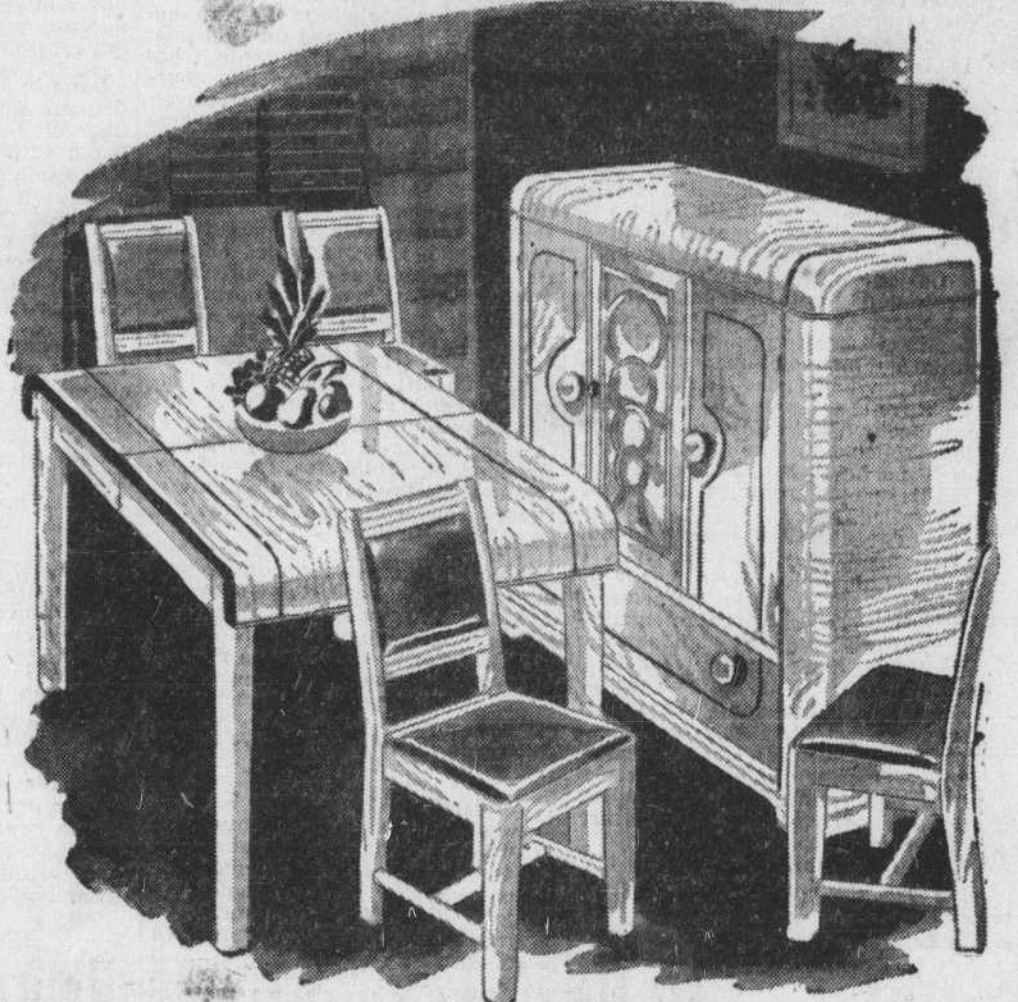
DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

VOYEZ CES MEUBLES PRATIQUES

qui transformeront le foyer à bon compte



MOBILIERS DE SALLE A DEJEUNER

Bois franc verni avec décor en rouge... très joli modèle de mobilier. Table à panneau intérieur s'allongeant à 66 pouces. Buffet à large tiroir et à trois armoires. À noter le dossier et 89.00 le siège des chaises bien recouverts de cuirette marron. 6 pièces

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

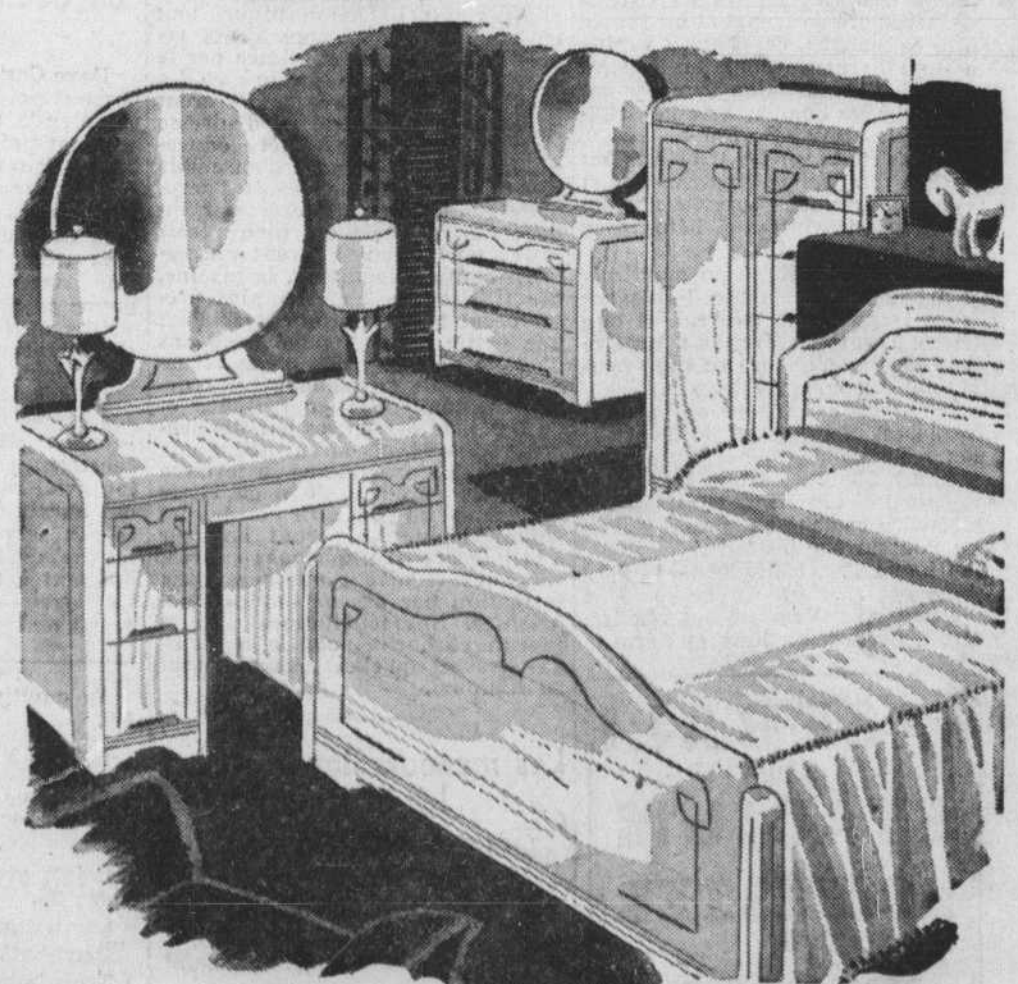


Couchettes d'enfants

(24 x 48 pouces) Roulettes pivotantes avec sommier tout métal et un matelas de coton.

12.95

Trois pièces formant un lit complet pour une chambre. Le lit est en bois franc au fini naturel ou émaillé bleu, rose, ivoire. Le matelas de coton est à bord roulé. Le sommier bien tendu est tout en métal. La couchette à roulettes pivotantes est facile à remuer.



MOBILIERS DE CHAMBRE MODERNES ET PRATIQUES

Ce joli mobilier est d'un beau fini naturel et pâle, très gai pour une chambre. Quatre meubles : lit double, chiffonier (garde-robes et chiffonnier formant un meuble) avec un bureau et une coiffeuse.

95.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — quatrième étage.